Un réseau de drogue démantelé à Tipasa

Page 5

TOUT POUR ÉVITER LE CHÔMAGE

Expansion du commerce illicite à Annaba

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5364 - MARDI 5 JANVIER 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

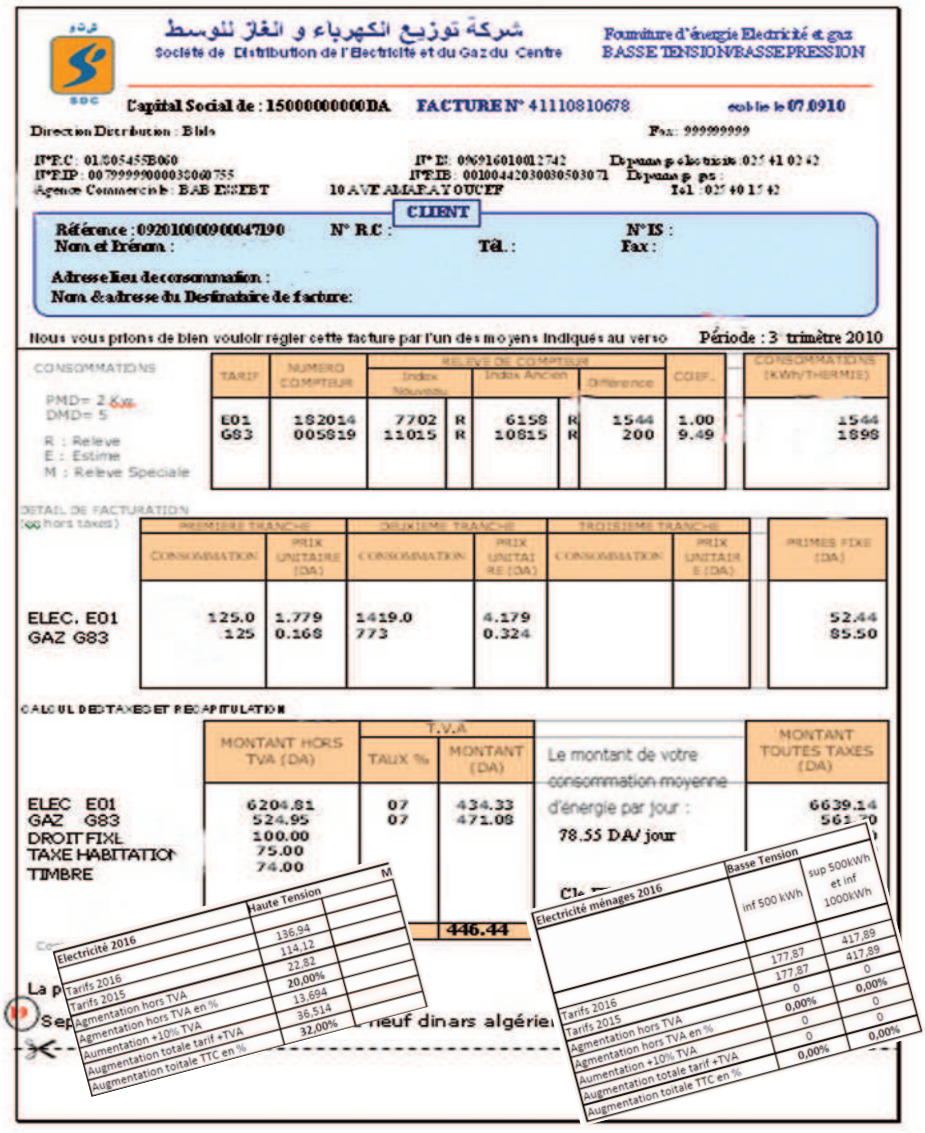
ALORS QUE LE MINISTRE DES TRANSPORTS A PROMIS D'ALLÉGER LEURS CHARGES

Des transporteurs privés augmentent leurs tarifs

Page 3

Une hausse allant jusqu'à 100 %

TOUT SUR LES AUGMENTATIONS DE L'ELECTRICITÉ ET DU GAZ



شركة توزيع الكهرباء و الغاز للوسط
Société de Distribution de l'Electricité et du Gaz du Centre
Fourniture d'énergie Electricité et gaz
BASSE TENSION/BASSE PRESSION

Capital Social de : 15000000000 DA FACTURE N° 41110810678 arrêtée le 07.0910

Direction Distribution : Blida Fax : 999999999

N°I.C : 01805455B060 N°I.F : 099916010012742 Dépannage électricité : 025 41 02 42
N°I.P.P : 007999990000330000755 N°I.B : 001004420300305030771 Dépannage gaz :
Agence Commerciale : BAB EZZOUAR 10 AVE AMAFAY OUCIF Tél : 025 40 15 42

CLIENT

Référence : 092010009000047190 N° R.C : N°I.S :
Nom et Prénom : Tél. : Fax :
Adresse lieu de consommation :
Nom & adresse du Destinataire de facture :

Nous vous prions de bien vouloir régler cette facture par l'un des moyens indiqués au verso Période : 3 trimestre 2010

CONSOMMATIONS
PMD= 2 Kw
DMD= 5
R : Relevé
E : Estimé
M : Relevé Spéciale

TARIF	NUMERO COMPTEUR	RELEVE DE COMPTEUR Index Nouveau		Index Ancien		Différence	COEF.	CONSOMMATIONS (KWH/THERMIE)
E01	182014	7702	R	6158	R	1544	1.00	1544
G83	005819	11015	R	10815	R	200	9.49	1898

DETAIL DE FACTURATION (en hors taxes)

	PREMIERE TRANCHE CONSOMMATION	PREMIERE TRANCHE PRIX UNITAIRE (DA)	DEUXIEME TRANCHE CONSOMMATION	DEUXIEME TRANCHE PRIX UNITAIRE (DA)	TROISIEME TRANCHE CONSOMMATION	TROISIEME TRANCHE PRIX UNITAIRE (DA)	PRIMES FIXE (DA)
ELEC. E01	125.0	1.779	1419.0	4.179			52.44
GAZ G83	125	0.168	773	0.324			85.50

CALCUL DES TAXES ET RECAPITULATION

	MONTANT HORS TVA (DA)	T.V.A TAUX %	T.V.A MONTANT (DA)	MONTANT TOUTES TAXES (DA)
ELEC E01	6204.81	07	434.33	6639.14
GAZ G83	524.95	07	471.08	561.70
DROIT FIXE	100.00			
TAXE HABITATION	75.00			
TIMBRE	74.00			
			446.44	

Le montant de votre consommation moyenne d'énergie par jour : 78.55 DA/ jour

Electricité 2016	Haute Tension
Tarifs 2016	136.94
Tarifs 2015	114.12
Agmentation hors TVA	22.82
Agmentation hors TVA en %	20,00%
Aumentation +10% TVA	13,694
Aumentation totale tarif +TVA	36,514
Augmentation toitale TTC en %	32,00%

Electricité ménages 2016	Basse Tension inf 500 kWh	Basse Tension sup 500kWh et inf 1000kWh
Tarifs 2016	177,87	417,89
Tarifs 2015	177,87	417,89
Agmentation hors TVA	0	0
Agmentation hors TVA en %	0,00%	0,00%
Aumentation +10% TVA	0	0
Aumentation totale tarif +TVA	0	0
Augmentation toitale TTC en %	0,00%	0,00%

neuf dinars algérie

La facture du gaz et d'électricité sera désormais très salée autant pour le citoyen lambda que pour les industriels. Les nouveaux tarifs applicables à partir du 1er janvier 2016 par les sociétés de distributions d'électricité et de gaz, filiales de Sonelgaz, suite à une décision de la commission de régulation d'électricité et du gaz (CREG) vont toucher désormais la majorité des ménages y compris ceux aux faibles revenus et non pas seulement les plus nantis ou les grands consommateurs.

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

UNE HAUSSE ALLANT JUSQU'À 100 % DANS LES FACTURES

Tous les détails sur les augmentations de l'électricité et du gaz

La facture de gaz et d'électricité sera désormais très salée autant pour le citoyen lambda que pour les industriels. Les nouveaux tarifs applicables à partir du 1er janvier 2016 par les sociétés de distributions d'électricité et de gaz, filiales de Sonelgaz, suite à une décision de la commission de régulation d'électricité et de gaz (CREG) vont toucher désormais la majorité des ménages y compris ceux aux faibles revenus et non pas seulement les plus nantis ou les grands consommateurs.



Selon le nouveau tableau des tarifs applicables à partir du 1e Janvier 2016, obtenu par le jeune indépendant, les nouvelles tarifications pour l'électricité et le gaz connaitront des augmentations allant jusqu'à 44 % pour l'électricité et 56% pour le gaz soit une augmentation de 100 % toutes taxes comprises tandis que les grosses industries et les PME devront payer 32% (TTC) de plus pour l'électricité et entre 39 % (TTC) et 63 % (TTC) pour le gaz en fonction de la pression consommée. Le tableau révèle que les ménages ayant consommé entre 1000kw et 4000kw d'électricité par an seront assujettis à une augmentation allant jusqu' à 26,66 (TTC) tandis que ceux ayant consommé plus de 4000kw verront leur facture augmenter jusqu'à 44,44%. (Voir tableau1).

Pour ce qui est du gaz, les ménages ayant consommé entre 5000th et 10 000th seront soumis à une augmentions pouvant atteindre 10 % (TTC) ou 36,44 % (TTC) pour ceux ayant consommé entre 10 000th et 30 000th et 55,90% (TTC) pour ceux ayant consommé plus de 30 000th (voir tableau 3). Au regard des types de consommation des algériens, notamment à travers le recours aux équipements électroniques et électroménagers à leurs têtes les climatiseurs, durant l'été, ces augmentations toucheront un spectre de 90 % des ménages alimentés en électricité et gaz de ville.

Pour ce qui est des grandes industries et les petites et moyennes entreprises utilisant les hautes et moyennes tensions, l'augmentation a été fixée à un taux unique de 32% (TTC) (voir tableau 2). S'agissant de gaz, les consommateurs de moyenne pression (les PME) seront soumis à une augmentation de 39,15 % (TTC) tandis que les consommateurs à haute pression tels les usines et les cimenteries leur facture verra une augmentation de 63,33 % (TTC) (voir tableau 4). Toutefois, les augmentations auxquelles sont soumises les entreprises seront intégrées dans les charges d'exploitation et auront désormais une incidence inflationniste sur les prix des produits ou des services. Au final, il reviendra au consommateur de payer aussi ces augmentations, accentuant ainsi ses dépenses obligatoires induites par la crise que traverse le pays depuis la chute des prix de pétrole.

Ces nouveaux tarifs n'ont pas été encore été rendus publics par la commission de régulation. Ils sont encore suspendus dans le tiroir de la direction général de la CREG.

Lors d'une visite, avant-hier, à Berrahal dans la wilaya d'Annaba, le ministre de l'Energie, Salah Khebri avait affirmé aux journalistes que les augmentations ne concernent que les 10 % de taxes ajoutées prévus dans la loi de finances 2016. Or, interrogé hier par des journalistes au sujet de ses augmentations, en marge d'une réunion avec les membres de la commission exécutive de la fédération des travailleurs des industries d'électricité et de gaz (FNTIEG), le président du groupe Sonelgaz, Noureddine Bouterfa, a affirmé que de nouvelles augmentations des tarifs vont intervenir cette année, sans plus de précisions. Contactée par le Jeune Indépendant, la direction de la communication de Sonelgaz, a précisé que les augmentations sont du ressort de la CREG et non pas de la Sonelgaz. «De par son statut, la Sonelgaz ne décide pas des augmentations encore moins y intervenir dans la fixation des tarifs. Seule la CREG est habilitée à le faire», a indiqué la directrice de la communication de Sonelgaz, Manel Ait-Mékideche qui a ajouté qu'il persiste encore une confusion au sein de la presse quant au rôle de Sonelgaz depuis la création des filières de distribution. «La Sonelgaz n'est en aucun cas concernée par les tarifications de l'électricité et du gaz mais plutôt la CREG et les sociétés de distribution», a-t-elle dit. Cependant, les quatre sociétés de distribution d'Alger, du Centre et de l'Est et de l'Ouest ont été destinataires d'une décision (référencée D/22-15/CD) intitulée «Fixation des tarifs d'électricité et du gaz» datée du 29 décembre 2015 dans laquelle sont portées les nouveaux pourcentages d'augmentation en fonction des consommations. Les Sociétés de distribution (SD) devront appliquer les nouvelles tarifications une fois que la CREG rende public la décision soit sur son site web ou par voie de presse. Jointe au téléphone, la direction de CREG s'est contentée de faire savoir que la décision sera rendue publique incessamment.

K. M.

Tableau 1 — cDA/kWh

Electricité ménages 2016	Basse Tension			
	inf 500 kWh	sup 500kWh et inf 1000kWh	sup1000kWh et inf 4000kWh	sup 4000kWh
Tarifs 2016	177,87	417,89	481,2	547,96
Tarifs 2015	177,87	417,89	417,89	417,89
Agmentation hors TVA	0	0	63,31	130,07
Agmentation hors TVA en %	**0,00%**	**0,00%**	**15,15%**	**31,13%**
Aumentation +10% TVA	0	0	48,12	54,796
Augmentation totale tarif +TVA	0	0	111,43	184,866
Augmentation toitale TTC en %	**0,00%**	**0,00%**	**26,66%**	**44,24%**

Tableau 2 — cDA/kWh

Electricité 2016	Haute Tension	Moyenne Tension	
Tarifs 2016	136,94		375,62
Tarifs 2015	114,12		313,02
Agmentation hors TVA	22,82		62,6
Agmentation hors TVA en %	**20,00%**		**20,00%**
Aumentation +10% TVA	13,694		37,562
Augmentation totale tarif +TVA	36,514		100,162
Augmentation toitale TTC en %	**32,00%**		**32,00%**

Tableau 3 — cDA/th

Gaz naturel ménages 2016	Basse Pression				
	inf4500 th	inf 5000 th	sup5000th et inf 10000th	sup 10000 et inf 30000th	sup 30000th
Tarifs 2016	16,82	32,45	32,45	40,25	45,99
Tarifs 2015	16,82	32,45	32,45	32,45	32,45
Agmentation hors TVA	0	0	0	7,8	13,54
Agmentation hors TVA en %	**0,00%**	**0,00%**	**0,00%**	**24,04%**	**41,73%**
Aumentation +10% TVA	0	0	3,245	4,025	4,599
Augmentation totale tarif +TVA	0	0	3,245	11,825	18,139
Augmentation toitale TTC en %	**0,00%**	**0,00%**	**10,00%**	**36,44%**	**55,90%**

Tableau 4 — cDA/th

Gaz naturel 2016	Haute Pression	Moyenne Pression	
Tarifs 2016	24,96		42,63
Tarifs 2015	16,81		33,7
Agmentation hors TVA	8,15		8,93
Agmentation hors TVA en %	**48,48%**		**26,50%**
Aumentation +10% TVA	2,496		4,263
Augmentation totale tarif +TVA	10,646		13,193
Augmentation toitale TTC en %	**63,33%**		**39,15%**

BOUTEFLIKA PRESSE LE GOUVERNEMENT DE DIRE TOUTE LA VÉRITÉ AU PEUPLE

ET ATTAQUE CEUX QUI DOUTENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le président Bouteflika a profité des travaux de la 17e semaine nationale du Coran pour répondre aux «19-4», du nom de ces personnalités parmi lesquelles Louisa Hanoune, Mme Zohra Drif-Bitat, Mme KhalidaToumi, le colonel Lakhdar Bouregâa et le moudjahid Guerroudj qui ont demandé audience au chef de l'Etat par une lettre rendue publique il y a un mois.

Dans un message lu en son nom hier à Constantine par Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République, le président Bouteflika ordonne au gouvernement Sellal de «dire la vérité au peuple sur la conjoncture actuelle», une façon subtile de dire qu'il est et reste au courant des affaires de l'Etat et de la situation générale du pays. Le chef de l'Etat presse aussi le gouvernement de dire la vérité au peuple sur l'état des finances du pays et les difficultés à venir, ce qui laisse à penser que l'Exécutif n'en a pas assez dit ou n'a rien dit.

Lors du débat en plénière sur la loi de finances 2016, des députés issus du FLN, parti majoritaire, ont dénoncé le blackout imposé au peuple. Salah Derradji, du FLN, a appelé le gouvernement à «dire la vérité au peuple sur la nécessité de revoir à la hausse les impôts au lieu de continuer d'affirmer qu'ils ne seront pas revus à la hausse» dit-il. Le président Bouteflika, craignant une année difficile pour les ménages, a demandé de serrer encore plus la ceinture «pour que nous adoptions tous un mode de consommation adapté à ce que nous produisons comme richesses et que



DR

nous renoncions à l'économie basée essentiellement sur les recettes des hydrocarbures, en vue de passer à une économie diversifiée axée sur l'agriculture, l'industrie et les services» dit-il.

Dans la foulée, il dit avoir appelé le gouvernement à «accompagner la société pour bannir et lutter contre toute forme de gaspillage et de dilapidation et à prendre les mesures nécessaires en vue de rationaliser les dépenses publiques».

Selon lui, ces décisions avaient été prises sur fond de «crises économiques sévères» qui ont impacté le pays et influé sur les réserves de change -de 190 milliards de dollars elles sont retombées à 159 milliards en quelques années-, poussant le gouvernement à revoir le mode de consommation et la cadence du travail et des activités. Le chef de l'Etat a aussi appelé la population à la patience car, dit-il, ces dernières années, «d'inlassables efforts pour rattraper le retard induit par les années de crise», ont été fournis. Selon le chef de l'Etat, si l'Algérie a pu accomplir des réalisations économiques et sociales incontestables, il faut dorénavant «œuvrer à atteindre l'autosuffisance dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures en privilégiant les investissements alternatifs».

Le chef de l'Etat se montre plutôt optimiste quant à un redressement de l'économie nationale, malgré les nombreuses mises en garde de certains experts qui estiment que la politique économique suivie jusque-là est empreinte de démagogie: «Nous sommes très optimistes quant à notre capacité de relever les défis et de surmonter les sentiments de désespoir et d'amertume que certaines parties tentent de propager», a-t-il répondu à ceux qui prédisent le pire avec la chute continue du prix du pétrole et l'aggravation du déficit commercial. Même si l'Algérie a réalisé plus d'infrastructures, en 10 ans, entre 2003 et 2013, qu'en 40 ans, entre 1962 et 2002, tous les voyants de l'économie sont passés au rouge : logements, barrages, usines de dessalement d'eau de mer, routes, autoroutes, générateurs électriques, métro, tramway, équipements publics divers... L'Algérie est devenue un immense chantier. Mais cette performance est due avant tout à la manne pétrolière et à la hausse du prix du brut depuis près de quinze ans. En effet, sans les exportations d'hydrocarbures et les ressources diverses qu'elles entraînent (fiscalité directe, droits de douane, TVA), le pays ne couvrirait que le 1/10e de ses dépenses budgétaires, soit l'équivalent de 7,5 milliards d'euros annuellement.

Hocine Adryen

ALORS QUE LE MINISTRE DES TRANSPORTS A PROMIS D'ALLÉGER LEURS CHARGES

Des transporteurs privés augmentent leurs tarifs

AVEC l'augmentation du carburant en ce début janvier, certains transporteurs ont sauté sur l'occasion et revu à la hausse leurs tarifs, et ce sans attendre les instructions du ministre des Transports qui leur a promis un allègement des charges.

La loi de finances 2016 a finalement tenu toutes ses promesses. Les prix des carburants ont été revus à la hausse, atteignant des augmentations de 5 à 9 dinars. Cela n'a pas été sans conséquence sur les transports en commun, qui ont profité de l'occasion pour revoir à la hausse le prix du ticket. Les conflits avec les voyageurs se multiplient. Nombreux sont les citoyens qui ont été surpris par cette soudaine augmentation des prix et qui ont exprimé leur mécontentement.

Ainsi, les usagers des communes de la banlieue est d'Alger sont les plus pénalisés. Ceux de Dar El-Beïda, Bab Ezzouar, El-Hamiz, Dergana et Bordj El-Kiffan ont été contraints de payer 5 à 10 DA de plus la place, et ce malgré une mauvaise prestation de service. Les voyageurs, déjà confrontés aux difficultés de la vie quotidienne, ne savent plus quoi faire. «Quand le prix du carburant augmente, celui du ticket de transport augmente aussi. Mais nous fonctionnaires, étudiants et autres, nous en sommes les victimes. L'Etat ne revoit pas comme il se doit les salaires ni les prix dans les marchés», a déclaré un fonctionnaire voyageant à bord d'un bus desservant



DR

la ligne Dar El-Beïda – Bab Ezzouar. Il s'est dit fatigué d'assister à des disputes pour un titre de transport. Un autre voyageur n'a pas manqué d'exprimer sa colère suite à cette augmentation. «Ils veulent 10 DA de plus, alors que nous sommes traités comme du bétail par ces transporteurs. Leurs bus sont en piteux état et repoussants tant ils sont sales.

De plus, ils ne respectent pas les itinéraires. Ils nous font descendre quand ils veulent, refusant d'aller jusqu'au terminus, sans parler du comportement vulgaire et agressif des chauffeurs et des receveurs», a-t-il clamé.

«Une augmentation de 5 ou 10 DA la place, c'est trop cher. Je dois prendre deux bus matin et soir pour rejoindre mon lieu de travail. C'est la loi du plus fort. Ils agissent toujours en, hors-la-loi face à des responsables qui ne réagissent pas», a tempêté un fonctionnaire. Cette anarchie vient empoisonner un peu plus le vécu de nombre de travailleurs contraints d'emprunter quotidiennement ce seul moyen de transport pour rejoindre leur lieu de travail.

Pas d'augmentation dans le transport public

Le ministre des Transports, Boudjemâa Talaï, a assuré que les tarifs des transports terrestres relevant du secteur public resteront inchangés en dépit des augmentations des prix du carburant. Il a également promis des mesures d'allègement des charges pour les transporteurs privés. «Pour le transport public, déjà subventionné, aucune augmentation n'est envisagée» en dépit de la hausse des prix du carburant introduite par la loi de finances 2016, a indiqué M. Talaï.

Concernant le transport privé, a ajouté le ministre, des mesures sont prévues par le ministère en vue de minimiser l'impact sur le pouvoir d'achat du citoyen. Des réunions régulières sont organisées par le ministère pour l'accompagnement de ces transporteurs (taxi, transports collectifs, urbains et interwilayas).

«En réduisant les charges de ces transporteurs, l'augmentation de la tarification ne sera pas exagérée», a estimé le ministre. Parmi ces mesures d'allègement, M. Talaï a cité la réduction de la taxe dite «droit de passage aux gares routières», ajoutant que d'autres allègements seront décidés prochainement en concertation avec d'autres départements ministériels.

Des réunions ont été tenues avec les représentants des transporteurs pour expliquer la démarche du ministère et sensibiliser ces opérateurs sur la nécessité d'éviter les augmentations anarchiques. Pour M. Talaï, le plus grand nombre de voyageurs sont transportés par les entreprises publiques (ETUSA, métro, tramway), alors que la tranche touchée par les augmentations des transporteurs privés reste «faible».

Dans la seule wilaya d'Alger, plus de 10 millions de voyageurs sont transportés par le métro, le tramway et l'ETUSA chaque mois, précise le ministre.

Par ailleurs, la loi de finances 2016 augmente le taux de la TVA de 7 à 17% sur la vente de gasoil. Elle revoit également à la hausse le montant de la vignette automobile en l'augmentant en fonction du type du véhicule, de son âge et de sa puissance, dans une fourchette de 16 à 40%.

Lynda Louifi

VILLE DE BÉJAÏA

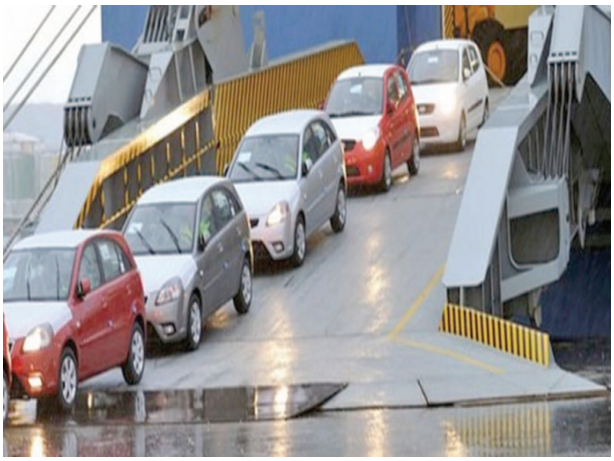
Un centre d'affaires pour créer une nouvelle dynamique touristique

LE WALI DE BÉJAÏA, Ouled Salah Zitouni, a réuni récemment son exécutif, les élus de l'APC de Béjaïa, le chef de daïra et les industriels déjà installés dans la zone industrielle de Béjaïa. Il a été question du lancement du projet de réalisation du centre d'affaires prévu dans cette zone d'activité.
Avant cette rencontre, lors d'une sortie sur le site en question, le wali a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement d'un des boulevards prévus dans le cadre de la réhabilitation de cette zone. «Il a instruit le P/APC et les élus locaux afin d'entamer au plus vite les travaux restants, dont ceux de la trémie, du carrefour, des voies primaires, etc.», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. «Le wali veut réaliser un nouveau centre-ville adéquat pour la commune de Béjaïa. Un appel est lancé aux investisseurs désirant participer à ce projet», a souligné la même source. La réalisation de cet établissement entre dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement admise par le wali en faveur de la wilaya en général et de la commune de Béjaïa en particulier, première fenêtre de la wilaya, a-t-on ajouté. Une fois opérationnel, il fonctionnera H24 et permettra la création de centaines d'emplois. Il devra également faire respirer la ville de Béjaïa, dont le tissu urbain est saturé. En plus des bâtiments qui abriteront les bureaux, il a été décidé la création d'un parking à plusieurs étages. Celui-ci sera doté de toutes les prestations nécessaires aux clients, notamment une station d'essence, une station de lavage, une station urbaine, etc.
A ce propos, le chef de l'exécutif a lancé un appel aux opérateurs pour investir dans le cadre de la création de sociétés de taxi, un moyen de transport plus adéquat pour les rues étroites de Béjaïa, notamment celles de l'ancienne ville. Des salles pour les expositions, les foires, ainsi que pour les activités culturelles sont également prévues dans ce quartier, comme il est inscrit des centres de remises en forme, un créneau mal exploité à Béjaïa. **N. B.**

IMPACTÉE PAR LE NOUVEAU CAHIER DES CHARGES DES CONCESSIONNAIRES

La facture des importations de véhicules a baissé à 3,781 milliards de dollars

La facture des importations des véhicules a baissé de 2,559 milliards de dollars et de 140 000 unités en 2015 par rapport à l'année 2014, selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb.



Ainsi, en 2015, la facture des importations des véhicules s'est établie à 3,781 milliards de dollars, contre 6,34 milliards de dollars avec 439 637 unités importées. Ce qui signifie une baisse de 40,3 % en termes de dépenses et de 32 % en nombre. «Ces résultats sont les premiers effets de la mise en œuvre du nouveau cahier des charges des concessionnaires», a expliqué hier le ministre lors du forum économique El Moudjahid.
Par ailleurs, il a indiqué que les négociations avec les constructeurs Peugeot, Fiat, Iveco et Hyundai camions pour la mise en place d'unités de production en Algérie avancent bien. «Nous sommes également en discussions avec un partenaire iranien, tandis que Nissan a exprimé son souhait de s'installer en Algérie», a-t-il réaffirmé. Concernant le constructeur allemand Volkswagen, M. Bouchouareb a souligné que «tout porte à croire que cette marque a pris la décision d'ouvrir une usine de montage en Algérie après avoir hésité pendant une certaine période».
Le ministre a également avancé qu'une étude avait été lancée pour avoir une meilleure visibilité sur le marché des véhicules en prévision de l'instauration des licences d'importation.
Il a, alors, fait savoir qu'il était, désormais, pris en considération non seulement les ventes opérées par les concessionnaires au cours des deux dernières années, mais aussi les déclarations fiscales et des bénéfices, sachant que certains concessionnaires déclarent des bilans déficitaires alors qu'ils réalisent des chiffres d'affaires «importants».
A propos de l'instauration des licences d'importations, il a précisé que le calcul des quotas pour les véhicules sur l'année 2016 se fait à partir du 1er janvier en cours. Abordant également le secteur minier, il a fait part d'une nouvelle étude sur un échantillon de minerai du gisement de fer de Gar Djbilet (Tindouf) après celle réalisée récemment par un laboratoire canadien sur le même gisement. De surcroît, des opérations d'exploration minière sont également prévues au niveau de la zone frontalière avec le Niger.
Le ministre a évoqué en outre une opération, actuellement en cours, qui vise à évaluer la situation des entreprises privatisées dans le cadre de la loi 2001-04. Selon lui, cinquante entreprises sont concernées par cette opération qui a pour objectif de vérifier si les repreneurs ont effectivement respecté leurs engagements: «Si nous constatons que des entreprises n'ont pas respecté leurs engagements, nous n'hésiterons pas à reprendre les entreprises privatisées», a-t-il avisé. «Jusqu'à maintenant, on a constaté deux à trois entreprises qui n'ont pas respecté leurs engagements», a-t-il révélé.

Z. M.

UN AVIS D'APPEL POUR L'EXPLORATION DE 38 MINES LANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE BOUCHOUAREB

Les ressources minières, d'autres rentes à exploiter

LA DIVERSIFICATION des moyens permettant de minimiser les importations - tous secteurs confondus-partant, faire des économies de devises, semble être le credo sur lequel s'appuie désormais l'équipe de Sellal pour réussir le sursaut tant souhaité. Un sursaut qui permettrait au pays, à en croire les déclarations des représentants du gouvernement, de se défaire petit à petit de l'étau rentier du souterrain saharien.
L'industrie, l'agriculture, le tourisme… entre autres secteurs stratégiques auxquels un intérêt tout particulier est porté par le gouvernement, sont au centre de stratégies visant à les dynamiser. Mais parallèlement et hormis les hydrocarbures dont l'exploitation à outrance a permis, soit dit en passant, au pays d'assurer un semblant d'autonomie financière, on lorgne à présent d'autres richesses héritées par dame nature : les produits miniers. Bradés des années durant à l'état brut, le pays gagnerait mieux en optant plutôt pour la transformation des produits tirés des mines.
Ce secteur, très peu actif depuis des années et dont les potentialités avérées placent le pays parmi les plus riches de par la diversité et l'importance des minerais, ne laisse plus indifférent le ministre de l'Industrie et des Mines.
Abdesslem Bouchouareb multiplie depuis quelques jours des déclarations allant dans le sens d'une campagne d'envergure visant à faire fructifier au maximum le secteur.
Le lancement également cette semaine par l'agence nationale des activités minières (Anam) d'un avis d'appel d'offres national et international pour l'exploration, et probablement l'exploitation, d'une quarantaine de mines explique les préambules du représentant du gouvernement qui a même qualifié, lors de sa récente intervention sur les ondes de la radio nationale, que «l'année 2016 sera celle des mines». Cet appel d'offres, publié dimanche par voie de presse, concerne précisément 38 sites dont 13 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables concassés, 10 sites d'argile pour produits rouges, 10 sites de sable pour construction, 3 sites de sel pour l'industrie alimentaire, ainsi qu'un site de gypse pour la production de plâtre et un autre de tuf pour les travaux publics.
Ces sites, répartis à travers 21 wilayas, s'étalent sur des superficies allant de 3 hectares jusqu'à 1 395 hectares, à en croire l'annonce. Bien que de l'avis de spécialistes, le secteur reste peu générateur de devises et en l'absence d'une cartographie précise sur les réserves réelles du pays, peu d'exploitants étrangers, attirés par les annonces à vue lucrative, ont jusque-là fait preuve de patience et beaucoup ont fini par abandonner, pour des raisons qui restent souvent liées à la difficulté des conditions et aussi aux moyens colossaux que nécessitent certaines explorations.
Porteur d'une feuille de route aussi variée que diversifiée, le ministre de l'Industrie et des Mines, en charge de secteurs salvateurs pour l'économie nationale, qualifie le « secteur minier de segment stratégique pour une intégration réussie du système productif national». Selon le ministre, la contribution du secteur se traduira par «l'approvisionnement en substances minérales, en quantité et en qualité, des secteurs utilisateurs, ainsi que les grands projets d'infrastructures de base en phase de réalisation à l'image des autoroutes, rail, logements, grands équipements de santé et barrages. Reste que parmi les objectifs tracés par le chef du département, la réduction de l'exportation à l'état brut de nombre de minerais est capitale, ce qui, par ricochet, sous-entend qu'une grande campagne visant à la création d'unités de transformation des produits extraits aurait été adoptée. Sachant, bien entendu, que ce genre de stratégie repose sur des moyens techniques développés mais aussi, et surtout, sur un savoir-faire et des compétences locales avérées.
Ce dont semble cruellement manquer le pays. Déconnectée, l'université, principale pourvoyeuse de ressources humaines, a longtemps été ignorée et les institutions universitaires n'ont jamais, ou du moins rarement, été sollicitées pour la formation de compétences en corrélation avec les besoins de l'industrie locale.
Depuis des décennies, les entreprises nationales les plus influentes, à l'image de Sonatrach et Sonelgaz, se sont rarement souciées de la formation au sein des campus et avaient depuis belle lurette opté pour la prise en charge in situ de l'encadrement de leurs personnels.
Ainsi, il s'avère nécessaire que le département de Bouchouareb, n'ayant pas du tout le choix de trier parmi les diplômés des universités algériennes, opte pour la désignation de compétences étrangères à même de pouvoir atteindre les objectifs. Ainsi, aussi bien l'exploration, l'exploitation des mines que la transformation des minerais restent donc tributaires des moyens et du savoir-faire étranger. Seulement, des expériences ont prouvé que certains exploitants étrangers ont failli à leurs engagements. Manquant de ressources financières, certaines firmes étrangères, quelquefois peu expérimentées, continuent de traîner sur site.

Amine B.

CENTRE-VILLE DE TIPAZA

Un réseau international de drogue tombe

Les gendarmes de Tipaza ont mis fin aux activités d'un réseau international de trafic de drogue. Le trafic du réseau se faisait sur l'axe Maroc-Tlemcen-Oran-Alger-Tipaza-Oran-Tissemsilt-Blida et Boumerdès. Les gendarmes enquêteurs de Tipaza ont interpellé trois narcotrafiquants et saisi six kilos de cannabis ainsi que des véhicules de luxe et une moto servant de transport de drogue. De grosses sommes d'argent représentant les revenus des ventes de cannabis ont, également, été saisies. Le réseau utilisait des cartes d'identités falsifiées pour brouiller les pistes des services de sécurité.

Un vaste réseau international de trafic de cannabis a été démantelé par les gendarmes de la section de recherches de Tipaza suite à une enquête menée au bout de quelques semaines. Il s'agit d'un vaste réseau international qui agissait depuis le Maroc et jusqu'à Alger et Tipaza, en passant par plusieurs wilayas de l'Ouest. Trois narcotrafiquants, âgés entre 29 et 50 ans, ont été arrêtés lors de cette opération. Le cerveau du réseau le dénommé A. F., âgé de 35, ans a été arrêté à Tlemcen suite à une opération menée par les gendarmes de Koléa dans le cadre d'une extension d'expertise. Le second membre du réseau, un certain B. M, âgé de 29 ans a été, quant à lui, appréhendé au centre-ville de Tipaza à bord de son véhicule de marque Toyota Yaris, dans lequel plus de 6 kg de cannabis

ont été découverts par les gendarmes. Le troisième acolyte, le plus âgé, le dénommé B. S., âgé de 50 ans, a été arrêté à El Affroun dans la wilaya de Blida. Ce dernier avait pour rôle de vendre les quantités de drogue et assurer la réception des revenus auprès des «clients». L'enquête a débuté il y'a quelques semaines, lorsque les enquêteurs de la section de recherches de Koléa avaient reçu des renseignements sur la présence d'un vaste réseau de trafic de cannabis qui agissait au centre-ville de Tipaza, dont ses tentaculaires dépassent même les frontières du pays, voire au Maroc. Agissant sur renseignements, les éléments de la section de recherches ont adopté un plan spécial pour faire débusquer les narcotrafiquants. C'est ainsi que, le premier membre du réseau, le nommé B. M., a été intercepté, il y'a quatre jours de cela, sur la RN reliant Koléa à Douaouda. Au cours de cette opération, les gendarmes ont découvert (suite à la fouille du véhicule de narcotrafiquant) 24 plaquettes du cannabis (250 grammes pour chaque plaquette) soigneusement dissimulées à l'intérieur d'une portière de véhicule.

Poursuivant leurs investigations, et suite à un interrogatoire avec le premier membre du réseau, le nommé B.M, les enquêteurs de la section de recherches de Koléa ont réussi a identifier le nom d'un second membre du réseau.

Il s'agit du dénommé B. S., âgé de 50 ans et originaire de la ville d'El Affroun. Ici, les gendarmes se sont déplacés au centre-ville de ladite commune afin de débusquer la cible. Ce qui devait arriver arriva. Effectivement, le deuxième membre du réseau a été appréhendé dans une station-service à bord d'un véhicule de marque Renault Symbol, la feuille du véhicule a permis de saisir 60 millions de centimes (une somme représentant les revenus des ventes de drogue). Ce dernier avait pour rôle de vendre la drogue et réceptionner les revenus pour les transférer, par la suite, au chef du réseau, le dénommé A. F., âgé de 35 ans, qui, lui, réside à Tlemcen, plus exactement dans la ville frontalière Maghnia. Interrogé à son tour, le second membre du réseau a livré aux gendarmes le nom du chef du réseau.

Pour procéder à l'arrestation du chef et cerveau du réseau, les gendarmes ont fait appel au Procureur de la République prés la Cour de Koléa afin de leur livrer une autorisation d'extension d'expertise vers Maghnia. Après le feu vert du Procureur de la République, les gendarmes se sont déplacés, 24 heures après, vers Tlemcen pour procéder à l'arrestation du cerveau de la bande internationale. Ce dernier a été interpellé suite à une perquisition de son domicile menée par les enquêteurs.

L'enquête des gendarmes a prouvé que le dénommé A. F. , avait des contacts directs avec un réseau international marocain spécialisé dans le trafic de drogue. Le chef du réseau a procédé, lors de chaque appel téléphonique vers le Maroc, à une commande de livraison dune grande quantité de cannabis. Une fois livrée via les frontières Alger-marocaines, le dénommé A. F., réceptionnait la drogues et transférait, par la suite, vers son domicile à bord d'une motocyclette à l'abri des regards des forces de sécurité, notamment les gardes-frontières (GGF) qui relèvent de la Gendarmerie nationale. En tout, 6, 25 kg de drogue, deux véhicules, une motocyclette, 60 millions de centimes, une quantité de faux billets en dinars et euros, un faux récépissé de permis de conduire, 10 téléphones mobiles ont été saisis lors de

AL ISMAÏL MOHAMED RÉDA DJAFFER DÉCLARE EN PLEINE AUDIENCE :

«Le marché des forces aériennes devant être conclu avec le MDN annulé faute de moyens !»

AU SIXIÈME JOUR, le procès des inculpés dans le cadre de l'affaire Sonatrach 1 s'est poursuivi, hier, au tribunal criminel d'Alger que préside le juge Rekkad Mohamed, avec les auditions cette fois-ci par le représentant du ministère public, à savoir Abdelaziz Boudraâ, procureur de la République du tribunal de Bir Mourad Raïs, du principal accusé Al Ismaïl Djaffer qui n'a pas pu faire face aux questions pertinentes que lui posait le jeune procureur. Ce dernier, qui est chargé d'une mission, sera remplacé aujourd'hui par son collègue du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed, en l'occurrence Touidjini Kamel. Le principal accusé dans le scandale qui a secoué le géant pétrolier en Algérie a affirmé en pleine audience en réponse aux questions du procureur, que «le marché qui devait être réalisé avec le ministère de la Défense nationale a été annulé car l'institution en question n'avait pas les moyens pour le concrétiser sur le terrain !»

L'audience d'avant-hier a été consacrée à l'audition de l'ancien PDG du CPA, Maghaoui El Hachemi, poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment pour trafic d'influence, blanchiment d'argent et corruption. L'inculpé a nié toutes les accusations portées à son encontre par le juge d'instruction et les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, notamment en ce qui concerne sa possession d'un compte bancaire et d'une attestation de travail qui prouvent qu'il était «bel et bien le conseiller de la société Contel Algérie». Il ressort de l'instruction judiciaire établie par le juge d'instruction que selon le représentant de la banque BNP Paribas, «l'ex-patron du CPA percevait mensuellement 10 000 euros pendant deux ans». L'inculpé, qui est incarcéré à la prison d'El Harrach, a nié «avoir mis les pieds au siège de la Sonatrach et avoir rencontré l'ex-PDG de la Sonatrach, mais il a par contre reconnu avoir invité la famille Meziane lors du mariage de son fils El Yazid». Il a tenu à souligner au juge en charge du dossier que «tout l'argent, toutes devises confondues, transféré de et vers ses comptes courants, notamment par Contel Algérie 32.398.830 DA et 2.376.000 DA, a été effectué de manière légale». L'ex-consultant de la société allemande FunWerc Contel a indiqué à titre d'exemple qu'en date du 31 janvier 2010, il avait reçu une somme estimée à plus de 42.007.09388 DA, conformément à un chèque versé par Contel Holding. Il a clamé haut et fort son innocence en déclarant à la direction du juge : «Je n'ai rien à voir dans cette scandaleuse affaire. Je ne suis pas un délinquant». Il a enfin tenu à préciser : «Je me suis sacrifié tout au long de ma carrière professionnelle pour recevoir en guise de reconnaissance une poursuite judiciaire bel et bien maquillée par les enquêteurs du DRS. Ces derniers m'ont obligé à signer les procès- verbaux sous la contrainte du corps». Quant à son fils El Yazid, alors consultant au sein du Holding SPA, il a d'emblée nié tous les griefs retenus contre lui estimant que «tous les aveux lui ont été soutirés sous la menace et la torture !». A propos de l'accord de consultant qu'il a pu décrocher avec la société allemande FunWerc, le mis en cause était catégorique : «Je les ai convaincus et Al Ismaïl n'est jamais intervenu pour moi !»

Rappelons que le cinquième jour du procès a été consacré à l'audition du fils de l'ex-patron de Sonatrach, Mohamed Réda Meziane, inculpé pour, entre autres, complicité dans la dilapidation de deniers publics, avoir bénéficié d'avantages à titre de complaisance et pour trafic d'influence. Le prévenu, incarcéré à la prison d'El-Harrach, a dressé un dur réquisitoire contre les éléments du Département des renseignements et de la sécurité (DRS), arguant, en réponse aux questions du juge Rekkad Mohamed, que «les aveux lui ont été soutirés sous la torture et la menace lors de l'enquête préliminaire». Le mis en cause, qui était associé avec Contel FunWerc, une société allemande, a ajouté : «Ils reprenaient mes déclarations et portaient les modifications qui les arrangeaient», a-t-il déclaré.

Pour échapper à la responsabilité pénale, l'inculpé a clamé à l'attention du président en charge du dossier : «Les éléments du DRS et le procureur de la République du tribunal de Sidi M'hamed suivaient de près toutes les procédures relatives à la poursuite judiciaire entamée contre nous!»

Il est vite interrompu par le juge : «A ce que je sache, le juge d'instruction vous a reçu seul, sans la présence ni des enquêteurs ni du procureur.» «C'est vrai ! Mais les agents du DRS m'attendaient juste devant la porte du bureau du juge d'instruction pour me raccompagner à la prison d'El Harrach !» Il a ajouté : «Ils m'ont fait signer les procès-verbaux vers 4h30 et la présentation s'est faite le même jour à 7 h devant le procureur de la République du tribunal de Sidi M'hamed. Le mis en cause, dans un point relatif à la conclusion des contrats avec la société allemande, a reconnu avoir voyagé avec le principal inculpé Al-Ismail Djaffer en Allemagne, en 2006, lors de la coupe du monde. Il a par contre nié avoir rencontré ou discuté avec les Allemands concernant les contrats signés avec la société Contel FunWerk. A propos de la même société, il a tenu à préciser au juge : «Je ne comprends pas qu'on puisse me reprocher des faits qui remontent à 2004, au sein de la société Contel FunWerc, alors que cette dernière n'existait pas au cours de cette année !».

A la question de savoir s'il était intervenu pour des connaissances à lui auprès de son père, alors PDG de la Sonatrach, l'accusé a déclaré : «Le 28 novembre 2004, j'ai appelé mon père et je lui ai fait part que Al-Ismail Djaffer voulait décrocher des contrats avec la Sonatrach. Celui-ci a insisté pour récupérer les 200 actions que détenait mon frère Fouzi lorsqu'il a su que moi et mon frère avions créé notre propre société spécialisée dans le transport, S.M.T.C. !». Le prévenu a en outre affirmé au juge ne s'être jamais rendu à la Sonatrach !

Concernant l'appartement acheté en plein cœur de Paris, le mis en cause a indiqué : «Sur demande de ma défunte mère, qui se faisait soigner à l'étranger, j'ai sollicité Al-Ismail pour qu'il me prête 650 000 euros en vue d'acheter un appartement. Ce dernier m'a fait signer une reconnaissance de dettes chez un notaire à Paris. Ensuite, après un litige qui m'a opposé à lui, je lui ai cédé mes parts, à savoir 480 actions du Holding !». Et d'ajouter : «La société allemande FunWerc pritac a refusé de lui établir un contrat de consulting sous prétexte qu'il est le fils du PDG de la Sonatrach !». Il a enfin clamé : «Je ne suis pas un agent public pour qu'on me poursuive pour dilapidation de deniers publics !». Il est rappelé à l'ordre par le président du tribunal criminel : «Vous devez savoir qu'ici, vous êtes un prévenu et non pas le fils du PDG de la Sonatrach!» Contrairement à son frère, Fouzi a d'emblée nié tous les faits qui lui ont été reprochés, estimant n'avoir «rien à voir dans cette affaire de malversation. Mon frère et mon père sont mieux placés que moi pour vous informer, monsieur le juge. Je m'occupais de ma personne car j'étais malade !» Il convient de signaler que le président du tribunal criminel d'Alger a procédé, dans la journée d'avant-hier, à l'audition de l'ancien vice-président de la Sonatrach, Boumediene Belkacem. Ce dernier a fait des déclarations fracassantes : «Le DRS était bel et bien informé en 2005 que les fils de l'ex-PDG de la Sonatrach étaient associés de la société allemande FunWerc de télésurveillance et s'il avait informé l'ancien ministre Chakib Khelil au moment opportun, les attentats de Tiguentourine n'auraient jamais eu lieu!».

Tribunal criminel d'Alger :
R. Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE CHLEF

N.I.F : 099002019057818

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06 / 2015

- **Programme :** Budget de Wilaya programme 39/2015
- ***Intitulé de l'opération :***

Réalisation de (02) deux bassins d'irrigation d'une capacité de chacun 1500 m³ À Hemouna et Sidi Ammar Commune d'Ouled Ben Abdelkader

Le wali de la wilaya de Chlef, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet suivant:

Réalisation de (02) deux bassins d'irrigation d'une capacité de chacun 1500 m³ À Hemouna et Sidi Ammar Commune d'Ouled Ben Abdelkader

- Travaux de terrassement de deux bassins de capacité de chacun 1500 m³ dans un terrain de toute nature.
- Travaux de remblai pour le fond et les parties supérieurs des deux bassins en matériaux fins.
- Fourniture et pose d'une étanchéité en géo-membrane de 1.5 mm d'épaisseur.

Seules sont admises à participer au présent appel d'offre national restreint, les entreprises remplissant les conditions suivantes:

1:Qualifiées dans le domaine du BTPH activité principale en hydraulique:
- Catégorie **Deux (II)** ou plus en hydraulique.

2 : Présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par le maitre d'ouvrage des projets de travaux de centre d'enfouissement technique (CET), Réservoir, Retenue collinaire, Digues de protection, lagunage durant les (10) dix dernières années.

CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES : en cas de groupement d'entreprises : le chef de fil et tous les membres du groupement doivent être

3: Qualifiées dans le domaine du BTPH activité principale en hydraulique:
- Catégorie **Deux (II)** ou plus en hydraulique.

4 : Présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par le maitre d'ouvrage des projets de travaux de centre d'enfouissement technique (CET), Réservoir, Retenue collinaire, Digues de protection, lagunage durant les (10) dix dernières années.

Dans le cas d'un groupement, chaque membre doit présenter ses propres qualifications et références professionnelles

N.B **:Seront écartés de la présente soumission ; Les soumissionnaires qui ont fait l'objet de décision de résiliation à leurs torts exclusifs, par des maîtres d'ouvrages, et inscrits sur la liste des opérateurs interdits de participer aux marchés publics ou ayant subit des pénalités financières dues aux retards enregistrés dans la réalisations des projets.**

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Chlef, *Service de l'Hydraulique Agricole*. Sis à : Cité des 03 directions, Rue des Martyrs — C H L E F

L'offre établie par le soumissionnaire, selon les indications de l'article 10 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges y afférent, doit comprendre les documents suivants :

L'offre technique :

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, paraphée, signée, cachetée et datée
- Pour les sociétés, Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux, délivrée par les antennes locales du centre national du registre du commerce.
- La liste des moyens humains des principaux intervenants clés, engagés pour la réalisation du présent projet (copie du diplôme), justifiée avec présentation de la déclaration annuelle des salariés (DAS) dûment visée par la CNAS ou par les attestations d'affiliation individuelles CNAS pour les employés en cours de validité (moins de 03 mois).
- Copies des références professionnelles du soumissionnaire justifiées par des attestations de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrage publics.
- La liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le chantier, accompagnée des cartes grises et polices d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant et factures d'achat conformes ou acte de vente notarié accompagné d'un PV d'expert ou un PV d'huissier pour le matériel non roulant (moins d'une année).
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle des entreprises en cours de validité :
 - Qualifiées dans le domaine du BTPH activité principale en hydraulique:
 - Catégorie **Deux (II)** ou plus en hydraulique.
- Copie de l'extrait du registre de commerce.
- Copie du casier judiciaire N° 03 pour les personnes physiques ou signataire de la soumission pour les personnes morales. Ce document doit être en cours de validité.
- Copie des statuts des entreprises pour les personnes morales.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) pour les soumissionnaires de droits Algériens.
- Copie de l'extrait de rôles apuré ou avec échéancier en cours de validité.
- Copie des Bilans financiers des trois dernières années 2012, 2013 et 2014, dûment visé par les services des impôts compétents et dans le cas d'une personne morale doivent être établit par un comptable agrée ou commissaire aux comptes.
- Le planning prévisionnel des travaux.
- Le CPS dûment renseigné, signé, paraphé et approuvé par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité.
- Protocole d'accord dans le cas d'un groupement.
- Copie du NIF.

L'offre financière :

- La lettre de soumission, dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires daté et dûment signé par le soumissionnaire.
- Le détail estimatif et quantitatif daté et dûment signé par le soumissionnaire.

Ainsi que tout document en mesure d'éclairer l'administration sur les capacités de l'entreprise de menar à bien le projet en question.

L'offre comprendra toutes les pièces et documents définis ci-dessus qui seront mises dans deux (02) enveloppes distinctes cachetées et scellées, qui porteront la mention selon le contenu : la première contiendra l'offre technique, la seconde contiendra l'offre financière. Le tout sera mis dans une même enveloppe cachetée et scellée libellée à l'adresse ci-dessous :

Direction des ressources en eau de la Wilaya de Chlef. Sis à la cité administrative, rue des Martyrs, Chlef. Avec la mention :

" AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT"
Projet :
–SOUMISSION – A NE PAS OUVRIR –

La date de dépôt des offres est fixée à **15 jours** jour avant **14h 00mn** au niveau de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Chlef à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres national restreint dans les organes de publication. Si ce dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date d'ouverture des plis techniques et financiers est fixée le jour de dépôt des offres à 14 heures au niveau de la Direction des ressources en eau de Chlef à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres national restreint dans les organes de publication. Si ce dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à partir de la date de dépôt des offres conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret présidentiel n°12/23 du 18/01/2012, portant réglementation des marchés publics;

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 05/01/2016/ANEP N° 400 467

LE CADASTRE DANS LA WILAYA DE TIZI OUZOU

L'opération cadastrale suit son cours normal

Le cadastre constitue indéniablement en Algérie, comme dans tous les pays du monde d'ailleurs, un vecteur incontournable pour le développement tant agricole qu'industriel.



Mais c'est aussi une preuve de l'existence d'une société ou d'une nation organisée et moderne puisque cette existence repose avant tout sur le droit individuel et collectif à la possession de terres qui, bien entendu, doit être justifiée.

Bien que l'origine du cadastre en Algérie, dans son concept technique et surtout juridique, remonte à l'époque ottomane, il n'en demeure pas moins que son application selon des termes réels et justes ne date que depuis l'indépendance nationale.

En effet, le cadastre en Algérie est institué initialement par l'ordonnance n° 75 – 74 du 12 novembre 1975 puis complétée par les décrets n° 76 – 62 du 25 mars 1976 et n° 76 – 63 du 25 mars 1976. «Toujours est-il encore, affirme le directeur du cadastre de la wilaya de Tizi Ouzou, Ahmed Hamdaoui, que l'application sur le terrain du cadastre ne remonte qu'à la fin de l'année 1978 et au début de l'année 1979». Mais qu'en est-il du cadastre dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? Ahmed Hamdaoui déclare que le taux du territoire de la wilaya cadastré est de 30 %. «Selon nos études prévisionnelles, souligne notre interlocuteur, l'ensemble du territoire de la wilaya sera cadastré dans moins de 5 ans». Les données chiffrées du cadastre de la wilaya de Tizi Ouzou montrent que les zones rurales cadastrées en totalité sont au nombre de deux : Draâ Ben Khedda et Ouaguenoun.

Les zones cadastrées partiellement sont Draâ El Mizan, Aïn-Zaouïa, Mekla, Tizi Rached, Tizi Ouzou, Irdjen, Fréha, Tizi Ghenif, Boghni, Tadmaït, Souamaâ, Makouda, Frikat, Timizart, Ouadhias, Tizi N'Tletha, Mechtras, Aït-Aïssa Mimoun, Azazga, Sidi-Namâne et Yakouren.

La superficie totale cadastrée est de 61.461 ha et le nombre d'îlots cadastrés est de 47.330. En ce qui concerne la zone urbaine, seule Draâ El Mizan est cadastrée. Et partiellement, il faut compter Tizi Ouzou, Azazga, Ouadhias, Tadmaït, Mechtras, Draâ ben Khedda et Aït-Aïssa-Mimoun.

La superficie totale cadastrée (zones urbaines) est de 1.731 ha. Le nombre d'îlots de propriétés est de 10.840. Et le nombre de lots de copropriétés est de 12.781.

En ce qui concerne les travaux cadastraux en cours et touchant les zones rurales, le directeur du cadastre de la wilaya de Tizi Ouzou annonce Tirmitine, Azazga, Yakouren et Aït-Aïssa-Mimoun. S'agissant de zones urbaines où les opérations cadastrales sont en cours, notre interlocuteur déclare Tizi Ouzou et Tizi Rached. Ahmed Hamdaoui affirme que Tizi Rached est prise en charge par l'équipe de techniciens cadastraux de la wilaya de Boumerdès.

Pourquoi les techniciens de Boumerdès, qui dépendent pourtant de l'administration cadastrale de la wilaya de Boumerdès, interviennent-ils à Tizi Ouzou ? Ahmed Hamdoui répond : «Etant d'abord que cette wilaya de Boumerdès est totalement cadastrée et Alger aussi est sur le point d'être entièrement finalisée. Ensuite la priorité et l'ordre donné par la direction générale du cadastre est de cadastrer le plus vite possible l'ensemble du territoire national.» Il se trouve que Tizi Ouzou, poursuit notre interlocuteur, pour des raisons multiples dont surtout le relief montagneux et le nombre restreint de techniciens activant au sein de mes services, fait partie des wilayas les moins cadastrées jusqu'à maintenant, d'où donc l'urgence de remédier à la situation.» Le nombre de techniciens exerçant au niveau de l'administration cadastrale de la wilaya de Tizi Ouzou est de seulement 21 et le premier responsable de cette institution estime les besoins à au moins 42.

S'agissant d'autres difficultés et qui sont souvent endogènes, il s'agit entre autres de l'absence de coopération d'experts géomètres, lesquels préfèrent travailler avec des particuliers, et ce pour des raisons spécifiquement pécuniaires, le nombre de litiges étant important entre les différents propriétaires, de l'absence de titres de propriétés et de l'insécurité pesant des fois sur les agents du cadastre de la part des propriétaires.

En effet, il n'est pas rare que des techniciens du cadastre soient victimes d'une agression de la part de certains propriétaires. Le dernier cas connu remonte à 2014. Cela s'est passé à Sidi-Namâne. Un technicien du cadastre a été violemment agressé par un propriétaire terrien. L'agresseur lui a porté des coups de couteau.

A la question de savoir pourquoi l'opération cadastrale fait peur à certains, d'où leur violente réaction à l'égard des agents cadastraux, Ahmed Hamdaoui répond : «L'opération cadastrale permet de relever l'identité exacte de chaque terrain. Il se trouve qu'il existe des terrains qui sont possédés illégalement par certains citoyens.»

Notre interlocuteur ira jusqu'à définir le cadastre comme «un état civil des terrains». Sur le plan historique, plus exactement à l'époque ottomane, seules les terres fertiles ont fait l'objet d'opérations cadastrales, et ce pour motif de faciliter les transactions de la part des Algériens au profit des Turcs. Autrement dit, les Turcs voulaient entrer en possession en toute légalité des terres agricoles même si souvent l'administration ottomane exerçait un forcing sur les propriétaires initiaux, c'est-à-dire les Algériens, pour vendre leurs terres.

Ce modèle a été reproduit par l'administration coloniale française. En effet, à l'instar des Ottomans, les Français n'ont songé à cadastrer que les terres agricoles, lesquelles se trouvent bien entendu dans les plaines. S'agissant de moyens matériels, Ahmed Hamdaoui indique que l'administration cadastrale en dispose, car il ne s'agit en fait que d'outils de topographie et de géodésie. Or, les sciences topographiques et géodésiques ont connu des avancées considérables.

En effet, à présent, les spécialistes cadastraux utilisent des images satellitaires. Dans la zone rurale, on fait recours à l'image satellitaire dite «rectifiée» et dans la zone urbaine c'est le système de «restitution de photogrammétrie». Donc, presque plus besoin d'avion pour les photographies aériennes comme cela était le cas autrefois. Toujours est-il cependant que la direction générale du cadastre possède son avion.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

RELANCE DE LA FILIÈRE AVICOLE

Une feuille de route à partir de 2016

UNE FEUILLE de route visant à relancer la filière avicole devrait être mise en œuvre à partir de 2016 suivant un plan d'actions et des mesures de modernisation et d'organisation de cette activité, et qui sera consolidé par les différents intervenants, selon le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Après plusieurs réunions de concertation, dont la dernière s'est tenue jeudi dernier, le ministère et le Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (CNIFA) ont convenu de la mise en œuvre de cette feuille de route afin de pérenniser cette filière stratégique qui enregistre des dysfonctionnements récurrents dus principalement au surplus de production et à la hausse des prix des produits avicoles, selon un communiqué du ministère.

Cette feuille de route va définir les actions à entreprendre d'ici à 2019 en vue de relancer l'aviculture algérienne. Ces mesures seront déclinées en échéances de court, moyen et long termes. Les deux parties ont convenu aussi de poursuivre le travail de concertation entre le bureau du CNIF et les services du ministère à l'effet de consolider et d'enrichir les propositions du Conseil interprofessionnel de la filière. Il s'agit aussi de réunir les conditions d'anticipation des interventions publiques et privées pour la régulation et l'organisation de la filière avicole entre le ministère, les professionnels de la filière et les autres intervenants tels que les banques et les dispositifs d'accompagnement de l'investissement. Les participants à ces réunions ont débattu des conditions de fonctionnement actuel de la filière, des principales contraintes rencontrées par les éleveurs et des moyens de stabiliser et de réguler les marchés des produits avicoles. L'organisation des différents intervenants dans la filière, éleveurs, commerçants, transformateurs et fournisseurs de services, d'intrants et facteurs de production de l'aviculture a été également discutée par les participants. Cette filière, qui compte au moins 100 000 emplois permanents et 300 000 emplois indirects, réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 milliards de DA (plus de 1,5 milliard de dollars), selon des chiffres officiels.

R. N.

CONSTANTINE

Coup de starter de la 17e semaine nationale du saint Coran

LA 17E SEMAINE nationale du Saint Coran s'est ouverte hier à la grande salle Ahmed-Bey de Constantine en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, et de la ministre de la Solidarité nationale et de la Condition de la femme, Mounia Meslem.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été lu par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed-Ali Boughazi.

Dans son message, le Président a exprimé les vœux de voir ce rendez-vous scientifique offrir une opportunité aux participants, chouyoukh et érudits de lancer des débats intellectuels, de présenter des recherches approfondies puisées du livre Saint, sur les meilleures voies à atteindre et auxquelles la société aspire.

«Je souhaite à votre rencontre le plus grand succès et que vos débats, recherches et conclusions soient aussi riches, fondés que fructueux au mieux des intérêts de votre nation, à laquelle vous êtes appelés – en puisant dans le Coran et la tradition du Prophète – à offrir une source intarissable où elle pourra s'abreuver pour mieux appréhender les multiples et complexes questions auxquelles elle est confrontée», a indiqué le président Bouteflika dans son message.

Le chef de l'Etat s'est également réjoui de voir réunis, à la faveur de cette «rencontre bénie, savants, imams, prédicateurs, chouyoukh de zaouias et enseignants du Coran...enfants de l'Algérie qui rivalisent dans l'apprentissage et la récitation du Coran et se concurrencent dans son exégèse».

Placée sous le slogan «Le travail, une valeur coranique», plusieurs communications portant sur la valeur du travail seront présentées par des universitaires et des érudits aux travaux de cette 17e semaine nationale du saint Coran. Cette manifestation religieuse de trois jours verra l'organisation d'un concours national de récitation, psalmodie et interprétation du saint Coran auquel 45 jeunes, dont 13 filles, prendront part pour décrocher une des trois premières places.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
DE L'INFORMATIQUE DES MARCHES
ET DES PROGRAMMES

AVIS D'INFRUCTUOSITE

La Wilaya de Bejaia (Direction de l'Administration Locale) informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°19/2015 portant sur « ***Travaux de réhabilitation et de confortement de siège wilaya***», en lots ci-après :

- *LOT N°01 : BLOC DE L'ANIMATION LOCALE*
- *LOT N°02 : BLOC DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE*
- *LOT N°03 : BLOC DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES AFFAIRES GENERALES.*
- *LOT N°04 : BLOC DU CABINET DU WALI.*

Dont l'avis d'appel d'offres est paru dans les quotidiens: 'LE JEUNE INDEPENDANT et EL MASSAA' en date du 14/12/2015, que la commission d'ouverture des plis réunie le 28/12/2015, a déclaré l'avis d'appel d'offres infructueux au motif suivant :

« **Aucun pli n'a été réceptionné** »

Le Jeune Indépendant **du 05/01/2016 / ANEP N° 400 307**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 099835019277907

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°37/DEP/2015

Le Directeur des équipements publics de la wilaya de Boumerdes,déclare l'annultation de la procedure de l'avis d'appel d'offres national restreint **N° 37/DEP/ 2015**, relatif au projet : **Réalisation en remplacement d'un lycée type 1000/300 rations à Zemmouri (remplacement du lycée type 1000/300 R de Talamali) en lot unique et en deux tranches : (tranche ferme et tranche conditionnelle),** Publié aux quotidiens nationaux : « **LE JEUNE INDEPENDANT » du 29/07/2015** et « الجزائرية » du 29/07/2015, ainsi que le BOMOP pour motif : **offre excessive**

Le Jeune Indépendant **du 05/01/2016 / ANEP N° 400 395**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE OUARGLA

NIF : 098830019059218

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49, du décret présidentiel n° 10 - 236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'Université de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint, n° 04/2015 **"Acquisition d'équipement scientifique pour le laboratoire de recherche "Les réservoirs souterrains pétroliers, gaziers et aquifères" à l'Université de Ouargla"**, déjà paru dans le journal "Al-Mihouar Al-Yaoumi" du 25/06/2015 et "Le Jeune Indépendant" du 25/06/2015 ainsi, que le BOMOP n°1452 du 05 au 11/07/2015, que la commission d'évaluation technique des offres, prononce que l'opération de l'appel d'offre est attribué provisoirement comme suit :

n° de lot	Soumissionnaire	Note technique	Note financière	Total	Délais de livraison en jours	Délais de garantie en mois	Montant (DA) en TTC	
							Montant de l'offre	Après exonération du TVA
01	Eurl ImTrade NIF:001307024319237	50	30	80	120	25	9.974.343,60	9.974.343,60
02	**Infructueuse :** Aucune offre reçue							
03	**Infructueuse :** Une seule offre qualifie techniquement							
04	Eurl ImTrade NIF:001307024319237	48,55	30	78,55	120	25	7.293.780,00	7.251.280,00
05	Sarl SINAL NIF:099931010358365	49	30	79	150	26	419.546,79	419.546,79

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leur offre respectives, sont invités de se rapprocher du Service des Programmes de Construction et d'Equipements – S/Direction de la Prospective, de Développement et d'Orientation de l'Université de Ouargla, et ce dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours. Aussi, il appartient à chaque soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla dans un délai de 10 jours (article 114 du décret présidentiel n° 10 - 236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété), à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux ("Al-Mihouar Al-Yaoumi" ou " Le Jeune Indépendant ") ou dans le BOMOP.

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 05/01/2016 / ANEP N° 400 509**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

RECTIFICATIF

La direction des Equipements publics de la wilaya de Tindouf informe qu'une erreur s'est glissée dans l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens *«El Mawaid»* en date du 20/05/2015, et *«Le Jeune Indépendant »* en date de 20/05/2015, concernant lot n° 01, 02, 03, 04 : Raccordement des climatiseurs en électricité des écoles. Dans le cadre de l'opération : Aménagement et réhabilitation des établissements scolaires du cycle primaire y compris chauffage et climatisation.
Que le montant proposé, le montant après correction et le montant après rabais dans lot 03 figure avec erreur, et que la rectification est comme suit :

Montant proposé lot n° 3 : 6 491 493,45 DA
Montant après correction lot n° 3 : 6 491 493,45 DA
Montant après rabais lot n° 3 : 6 166 918,78 DA

Le reste étant sans changement

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 05/01/2016 / ANEP N° 400 459**

RUPTURE DES RELATIONS ENTRE L'ARABIE SAOUDITE ET L'IRAN

Ryad précipite les événements et joue avec le feu

L'Arabie saoudite a décidé hier de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran après l'attaque de son ambassade à Téhéran par des manifestants protestant contre l'exécution la veille d'un dignitaire chiite très critique à l'égard du régime saoudien. Les observateurs affirment que l'acte de Ryad, le dernier d'une série de mesures anti-iraniennes, contribuera à l'exacerbation des tensions régionales sur plusieurs fronts notamment le Yémen, l'Irak, la Syrie, le Liban et Bahreïn.

Dans une conférence de presse, le ministre saoudien des Affaires étrangères Adel al Djoubeir a précisé que son pays avait demandé au personnel de la mission diplomatique iranienne et aux administrations qui lui sont rattachées en Arabie saoudite de quitter le territoire dans un délai de 48 heures. «L'Arabie saoudite est déterminée à ne pas laisser l'Iran affaiblir sa sécurité nationale», a affirmé le ministre saoudien.

Des manifestants iraniens ont envahi l'ambassade saoudienne à Téhéran dans la nuit de samedi à dimanche, après l'exécution dans le royaume wahhabite de 47 condamnés, dont un haut dignitaire chiite.

Des manifestants s'étaient massés devant les portes de l'ambassade pour protester contre l'exécution du cheikh Nimr al Nimr, virulent critique du régime saoudien. Ils ont réussi à pénétrer dans l'enceinte et ont commencé à y mettre le feu avant d'être chassés par la police, rapporte l'agence de presse iranienne Isna.

Un des clichés diffusés sur les réseaux sociaux montre une salle saccagée et des meubles brisés, sous un portrait du roi Salman d'Arabie saoudite.

Peu après, le ministère iranien des Affaires étrangères a publié un communiqué appelant au calme et demandant aux manifestants de respecter les lieux diplomatiques, rapporte le site internet Entekhab.

Le guide suprême de la révolution islamique en Iran, Ali Khamenei, a toutefois dit prévoir une «vengeance divine» après l'exécution du cheikh Nimr.

Adel al Djoubeir a estimé que l'attaque de la mission diplomatique saoudienne était de même nature que celles qui ont été commises par le passé contre d'autres représentations étrangères en Iran, allusion indirecte à la prise d'otage à l'ambassade américaine à Téhéran en 1979, au plus fort de la révolution iranienne.

Le ministre Djoubeir a estimé que l'Iran poursuivait une politique de déstabilisation de la région en créant des «cellules terroristes» en Arabie saoudite. «A la lumière de ces réalités, le royaume annonce la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran et demande le départ des membres des missions diplomatiques de l'ambassade, du consulat et des administrations liées dans les 48 heures. L'ambassadeur a été convoqué pour leur notifier», a dit le ministre.

Les diplomates, qui ont dû quitter l'ambassade saoudienne à Téhéran, sont arrivés par avion à Dubaï et sont en chemin pour rejoindre leur pays, rapporte la chaîne de télévision à capitaux saoudiens Al Arabiya.

S'exprimant à la télévision nationale iranienne, le vice-ministre des Affaires étrangères Hossein Amir Abdollahian a estimé que cette rupture constituait de la part de l'Arabie saoudite une tentative pour couvrir «l'erreur majeure de l'exécution du cheikh Nimr».

Les Etats-Unis, qui demeurent le plus fidèle allié du régime saoudien en Occident, ont réagi en plaidant pour un apaisement entre Ryad et Téhéran.

«Nous avons pris connaissance des informations selon lesquelles le royaume d'Arabie saoudite a décidé d'ordonner la fermeture des missions diplomatiques iraniennes dans le royaume», a dit un responsable de l'administration Obama. «Nous pensons que l'engagement diplomatique et le dialogue direct demeurent essentiels pour travailler à résoudre les divergences et nous continuons d'appeler les dirigeants de la région à prendre des mesures actives pour apaiser les tensions», a ajouté ce responsable.

Une source au fait de la position du gouvernement saoudien a indiqué que ce dernier avait décidé d'ignorer le mécontentement que cette rupture des relations diplomatiques risquait de provoquer au sein de l'administration américaine. La position de l'Arabie saoudite face à l'Iran est: «maintenant, cela suffit», a précisé cette source. «Les Saoudiens se fichent de provoquer la colère de la Maison blanche».

Cependant, dans le jeu des équilibres régionaux, la position saoudienne est de plus en plus délicate et la marge de manœuvre réduite. En effet, l'enlisement de la coalition arabe au Yémen, la résistance de la République arabe syrienne et les victoires de l'armée irakienne contre Daech fragilisent la posture stratégique de Ryad plus qu'elles ne la confortent.

Les tensions entre l'Iran révolutionnaire chiite et l'Arabie saoudite conservatrice sunnite s'expriment de manière indirecte depuis des années. Chacun des deux pays, qui entend asseoir son influence régionale, soutient régulièrement des camps adverses dans les conflits du Moyen-Orient.

Toutefois, l'exécution de Nimr al Nimr samedi a servi de détonateur à un ressentiment ancien. L'Iran avait, avant la mise à mort du dignitaire chiite, mis en garde l'Arabie saoudite en affirmant que cette dernière «paierait chèrement» une telle décision. La bousculade lors du pèlerinage à La Mecque, où des centaines d'Iraniens ont péris, à été ressentie à Téhéran comme une profonde injustice, les dignitaires religieux iraniens appelant à internationaliser l'organisation du pèlerinage. Le poids du contentieux saoudo-iranien risque de se voir alourdir par cette nouvelle dégradation des relations, la première depuis les manifestations des pèlerins iraniens à La Mecque en 1986.

M. K. et agences

REGAIN DE TENSION COMMUNAUTAIRE EN IRAK

Deux mosquées sunnites visées par des attentats

DEUX MOSQUÉES sunnites en l'Irak ont été visées hier avant l'aube par des attentats à la bombe, alors que l'exécution d'un dignitaire chiite par l'Arabie saoudite fait craindre une escalade entre les deux communautés. Selon la police et des médecins, des hommes portant des uniformes militaires ont détoné des bombes dans deux mosquées de la région de Hilla (centre), faisant trois blessés. En outre, un muezzin sunnite a été abattu dans la nuit près de sa maison à Iskandariya, également dans le centre du pays en majorité chiite.

A Hilla, à 80 kilomètres au sud de Bagdad, une bombe a explosé peu après minuit dans la mosquée Ammar ben Yasser, a indiqué un officier de police. «Après avoir entendu l'explosion, nous sommes allés sur les lieux et nous avons trouvé des engins explosifs artisanaux», a-t-il expliqué. «Des habitants nous ont dit avoir vu un groupe de gens habillés d'uniformes militaires mener l'attaque». Dix maisons du voisinage ont été endommagées par l'explosion, selon lui.

La mosquée Al-Fateh, dans un village proche de Hilla, Sinjar, a été visée par une attaque similaire. Selon l'officier de police, trois ou quatre hommes seraient les auteurs de cette attaque.

A Iskandariya, une ville à 40 km au sud de Bagdad, le muezzin de la mosquée sunnite Mohammed Abdallah Joubouri, a été «pris dans une embuscade tout près de sa maison» et abattu par des hommes armés, selon une source policière.

Iskandariya est située dans une région mixte où vivent sunnites et chiites. Cette région avait été appelée «le triangle de la mort» au début des années 2000 en raison de la flambée de violences entre les deux communautés.

Aucune des attaques commises hier n'a été revendiquée à la mi-journée.

L'exécution samedi par l'Arabie saoudite d'un important chef religieux chiite saoudien, Nimr Baqer al-Nimr, a provoqué des manifestations et des réactions d'indignation en Irak. Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a fait part d'un «énorme choc» et a averti du potentiel déstabilisateur de l'exécution de Nimr.

L'exécution du cheikh Nimr a été vivement condamnée par des chefs religieux chiites irakiens mais également par des dignitaires sunnites de ce pays.

R. I.

Afghanistan

ATTENTAT SUICIDE PRÈS DE L'AÉROPORT DE KABOUL

Un kamikaze s'est fait exploser hier matin sur une route menant à l'aéroport de Kaboul, selon une source du ministère afghan de l'Intérieur qui n'était pas en mesure de donner un bilan dans l'immédiat. L'attaque n'a pas été revendiquée, mais les talibans mènent leur rébellion à coups d'offensives militaires et d'attentats suicide, la plupart du temps contre les forces afghanes et celles de l'Otan. Ainsi, il y a une semaine, un attentat suicide à Kaboul contre un convoi de soldats étrangers, revendiqué par les insurgés, avait fait un mort et plus de 30 blessés.

Grande-Bretagne

NOUVELLE MENACE DE DAECH

Daesh a menacé la Grande-Bretagne dans une nouvelle vidéo qui montre l'exécution de cinq hommes qualifiés d'«espions». La vidéo, diffusée hier sur des sites djihadistes et rapportée par le centre américain de surveillance des sites islamistes SITE, débute avec les «aveux» devant la caméra de cinq hommes se disant originaires de Raqa, la «capitale» de facto de Daesh en Syrie. «Ceci est un message à David Cameron», le Premier ministre britannique, dit l'un des djihadistes en s'exprimant avec un accent britannique. Il accuse les cinq hommes agenouillés d'être des «espions» à la solde de la Grande-Bretagne.

Suède

RÉTABLISSEMENT DES CONTRÔLES À LA FRONTIÈRE AVEC LE DANEMARK

Dépassée par l'afflux de migrants, la Suède exige, à partir d'hier une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, etc.) pour franchir en train ou en autocar le pont de l'Öresund, principale porte d'entrée du royaume pour les réfugiés depuis le Danemark. Une trentaine de points de passage ont été installés et des contrôles systématiques sont en vigueur depuis minuit dans la gare danoise de Kastrup, dans l'aéroport de Copenhague, d'où partent les voyageurs vers la Suède.

Dixit

«L'opération continue sur la base. Nous progressons pas à pas pour nettoyer la base et il est trop tôt pour dire quand l'opération sera finie».

Un responsable militaire indien sous couvert d'anonymat, à propos de l'après-attaque contre la base aérienne au Cachemire.

«Nous pensons qu'un ou deux terroristes sont toujours retranchés».

Kunwar Vijay Partap Singh, le chef de la police de Pathankot.

UNE CLINIQUE MOBILE DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN À SIDI OKBA

UNE CLINIQUE mobile de dépistage précoce du cancer du sein propose depuis dimanche ses services aux femmes âgées entre 40 et 70 ans de la daïra de Sidi Okba.
Un staff médical du centre anti-cancer Pierre et marie Curie encadre cette clinique équipée de matériel nécessaire au dépistage du cancer du sein, selon les informations recueillies sur place.
Après Sidi Okba, cette clinique mobile se rendra à compter du 9 janvier dans la circonscription administrative d'Ouled Djellal, selon le programme d'action de cette caravane médicale qui séjournera pendant quinze jours dans la wilaya de Biskra.
Placée sous l'égide du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, cette caravane est initiée conjointement par l'association El Amel d'aide aux cancéreux et la direction de wilaya de la santé.
Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a présidé samedi à Alger la cérémonie de départ de cette clinique mobile vers les localités reculées de la wilaya de Biskra.

QUATRE CAS SUSPECTS DE DÉCÈS DE GRIPPE PORCINE EN TURQUIE

QUATRE personnes soupçonnées d'être atteintes de la grippe porcine seraient décédées du virus dans la province d'Adana (sud de la Turquie) et dans celle de Nigde (Anatolie centrale).
Trois personnes, deux syriens et une femme enceinte turque, sont décédées à Adana du Virus H1N1. Elles faisaient partie d'un groupe de 45 patients admis à l'hôpital avec de fortes fièvres dont six ont été placés sous traitement pour des symptômes de la grippe porcine dans des unités spéciales, a indiqué Today's Zaman citant le gouverneur de la province. Le quatrième cas de décès a été signalé dans l'hôpital de Nigde où une femme âgée de 61 ans est morte deux jours après son admission dans l'établissement hospitalier avec un autre parent vivant dans le même village et qui est dans un état critique.
Un total de 30 turcs sont morts du virus H1N1 de la grippe porcine au premier trimestre de l'année dernière, selon le ministère turc de la santé qui avait exclu une propagation de l'épidémie dans le pays. La grippe porcine, signalée pour la première en 1918, avait tué des milliers de personnes à travers le monde.

Prochaine création d'un centre national de référence «Autisme»



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem a présenté à Alger, un projet de création d'un centre national de référence «Autisme».

Le centre sera chargé de la collecte des ressources, du développement de la recherche et de la documentation, la mise en place de mécanismes de dépistage et d'orientation et la prise en charge de cette catégorie de handicapés, a précisé la ministre lors de la réunion ordinaire du Conseil national des personnes handicapées. Le centre travaillera en collaboration avec les secteurs concernés, les experts, les associations activant dans ce domaine ainsi que les parents d'enfants handicapés notamment les autistes, a fait savoir Mme Meslem.
Elle a affirmé que la création de ce centre s'inscrivait dans le cadre de l'actualisation et la dynamisation du plan d'action d'urgence à travers la mise en place de mécanismes de prise en charge d'enfants autistes ainsi que de mesures visant à mettre à leur disposition d'espaces propres à eux au sein des établissements spécialisés. Le secteur de la Solidarité nationale a «réussi, lors de la rentrée scolaire 2015-2016, à assainir plus de la moitié de la liste d'attente des enfants handicapées dont ceux présentant un léger retard mental, qui nécessitent une prise en charge spéciale en matière d'éducation et d'enseignement» selon la ministre qui ajouté que l'opération se poursuivait.
Elle a rappelé la convention conclue entre son département et le ministère de l'Education nationale permettant l'ouverture, à ce jour, de plus de 400 classes spéciales en milieu scolaire normal au niveau de 40 wilayas au profit des enfants handicapés».
Quelque 3 000 enfants handicapés, a précisé Mme Meslem, sont pris en charge au niveau de ces classes spéciales en milieu scolaire dont 1.500 présentent un léger retard mental.
S'agissant des enfants handicapés en général, le secteur a recensé cette année 25.000 enfants handicapés scolarisés répartis sur 255 établissements spécialisés relevant du secteur de la solidarité nationale.
Mme Meslem a, dans ce contexte, mis en avant le travail en cours pour la modernisation et l'ouverture des établissements spécialisés sur l'environnement social, culturel, sportif et de loisirs, à travers les conventions signées avec les secteurs de la Culture, de la Jeunesse et des sports.
Concernant les moyens pédagogiques, la ministre a affirmé la disponibilité de livres scolaires en Braille au profit des handicapés visuels scolarisés dans les trois cycles, primaire, moyen et secondaire, pour finaliser les mesures visant à éditer «un dictionnaire algérien unifié».
La ministre a, en outre, appelé les opérateurs économiques et les administrations à s'engager à employer 1% des personnes handicapés, en application des dispositions du décret exécutif 214-14 promulgué le 30 juillet 2014.
Pour sa part, Nadia Attout, chargée d'études au niveau du Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP) a rappelé l'enquête nationale sur l'handicap menée par le centre en Algérie, à la demande du ministère de la Solidarité nationale.
L'enquête sera concrétisée sur le terrain à partir du début 2016, dès l'achèvement des sessions de formation, a-t-elle indiqué, précisant qu'il s'agit d'un échantillon de près de 37 000 familles.
Le conseil national des personnes handicapées est un organe consultatif, de concertation et de coordination autour des questions liées à la promotion et à l'insertion socioprofessionnelle des handicapés, à travers une approche intersectorielle.
Cette structure nationale est constituée de membres représentant plusieurs départements ministériels, des institutions publiques et des associations. ■

Une séance de télémédecine entre les praticiens du CHU Constantine et de l'hôpital de Biskra

UNE SÉANCE de télémédecine portant sur l'étude des dossiers médicaux de 4 patients nécessitant des soins orthopédiques a été organisée au CHU de Constantine entre praticiens de cet établissement et leurs confrères de l'hôpital de Biskra.
Au cours d'un débat mené par visioconférence, marquée par une qualité d'image irréprochable et un son parfaitement audible, le Pr Mahdjoub Bouzitouna, chef du service d'orthopédie du CHU de Constantine, s'est entretenu avec les médecins de l'hôpital de Biskra, détaillant avec eux les cas présentés, les problèmes diagnostiques et thérapeutiques, avant de les orienter sur la thérapie à suivre.
Le principal avantage de la télémédecine réside dans le fait que ce procédé «permet d'étudier à distance des dossiers de patients résidant dans les zones éloignées au sud du pays», a souligné le Pr Bouzitouna précisant que les malades en question «font l'économie d'un déplacement jusque dans le nord du pays».
De plus, cette technique «favorise les échanges entre praticiens autour de différentes disciplines médicales», a-t-il ajouté, faisant savoir que d'autres débats par télémédecine sont programmés dès la semaine prochaine par le CHU avec plusieurs établissements de santé du Sud autour de cas relevant des spécialités de l'urologie et de la chirurgie pédiatrique.
De son côté, le responsable de la communication du CHU, Aziz Kaâbouche, a souligné que cette séance de télémédecine s'inscrit dans le cadre de la convention de jumelage liant le CHU de Constantine à l'hôpital de Biskra.
D'autres séances seront programmées avec les établissements de santé des wilayas d'El Oued et d'Oum El Bouaghi au titre d'une autre convention de jumelage. ■

NOUVEAU RECUEIL POÉTIQUE DE ZOHRA BERRIAH

Oran, désaltère-moi de la source de ta tendresse

L'histoire, le patrimoine et la beauté d'Oran sont les sujets abordés dans un nouveau recueil poétique en langue arabe Wahran, arwini min nabaa hananek de l'écrivaine et journaliste Zohra Berriah.

La publication Wahran, arwini min nabaa hananek (Oran, désaltère-moi de la source de ta tendresse) comporte dix-neuf poèmes chantant la ville d'Oran, sa splendeur et son hospitalité, inspirant les artistes et hommes de lettres, a affirmé son auteure en marge d'une cérémonie de vente dédicace organisée dans le cadre du Salon national du livre qui se poursuit jusqu'au mardi 5 janvier à Oran. Edité par la maison Anwar El Maarifa d'Oran, cet ouvrage de quatre-vingt dix pages présente les sites archéologiques et historiques et les plages pittoresques d'Oran. Un poème, entre autres, décrit les Iles Habibas, « ses vagues sans masques » et « ses mouettes ». La journaliste Zohra Berriah anime la rubrique culturelle du quotidien arabophone El Djoumhouria paraissant à Oran, elle exprime son grand amour et sa passion pour sa ville, Oran, dans des poèmes : Djazairia anti (Tu es algérienne, toi) et Oran, mon amour éternel. Dans la préface, l'universitaire Bachir Bouyedjra assimile cet ouvrage à un album renvoyant dans une touche poétique à la beauté d'Oran. La poétesse Zohra Berriah a, à son actif, un autre ouvrage intitulé Douce force de la révolution algérienne, publié par la même maison d'édition, reproduisant cent témoignages de moudjahidate. Sa signataire a expliqué que « cet ouvrage constitue un hommage aux chouhada de la guerre de libération nationale et à la femme algérienne », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Zohra Berriah a remporté plusieurs prix et diplômes à l'échelle nationale et internationale, elle a également publié chez Dar El Gharb et Dar El Qods d'autres ouvrages dont Quais d'un amour froid et Ton nom Palestine. **R. C**



2000 ENFANTS AUX ATELIERS DE TISSEMSILT

LES DEUXIÈMES ateliers des vacances scolaires d'hiver pour enfants ont pris fin ce dimanche 3 janvier, à la bibliothèque de lecture publique Yahia-Bouaziz de Tissemsilt, ils ont drainé plus de 2.000 enfants. Selon Mohamed Chebah, directeur de cet établissement culturel, 250 à 300 enfants accompagnés de leurs parents ont participé quotidiennement aux différents ateliers de lecture, dessin, travaux manuels et de récitation du Coran. Aussi, le programme de ces ateliers a comporté deux communications abordant l'importance de la lecture et une représentation théâtrale par la troupe El Hadeth de l'association de wilaya Echo d'arts. Les expositions, celles du livre pour enfants notamment et du manuel parascolaire ont drainé un grand nombre d'enfants âgés entre 8 et 14 ans. Les concours organisés, au titre de cette manifestation, ont suscité également le même engouement, notamment ceux du meilleur dessin de personnalités de l'Ouarsenis et du meilleur petit récit. Près de 150 enfants du chef-lieu de wilaya et de zones limitrophes dont les villages d'Ain El Kerma et Beni Meida ont présenté leur récit et dessins.

EXPOSITION D'ARTISANAT A TIMIMOUN

L'importance de la formation

LA MINISTRE déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'artisanat, chargée de l'artisanat, Aicha Tagabou, a mis l'accent, ce dimanche 3 janvier, dans la wilaya d'Adrar, sur l'importance de la formation dans la promotion de l'artisanat traditionnel.

S'exprimant lors de sa visite d'une exposition d'artisanat dans la commune d'Ouled-Said, dans la circonscription administrative de Timimoune, la ministre déléguée a souligné la nécessité de s'intéresser au volet de la formation en tant que moyen efficient de promotion de l'artisanat traditionnel, de sa préservation et sa perpétuation. Il appartient pour cela, a-t-elle dit, de renforcer les opportunités de formation dans ce domaine à travers une coordination entre les secteurs de l'artisanat et de la formation professionnelle, afin de dégager des offres d'apprentissage pour les jeunes et de qualification des associations activant dans le segment de l'artisanat traditionnel, en vue de labelliser le produit artisanal traditionnel et le rendre concurrentiel sur le marché international. L'exposition d'articles d'artisanat, qu'a abrité le centre de l'Artisanat de la commune d'Ouled Said, a comporté des modèles de création artisanale locaux, notamment l'habit traditionnel, la vannerie, la poterie et la céramique. La ministre déléguée chargée de l'Artisanat s'est également enquise, au niveau du centre de l'Artisanat du ksar de Fatis, des activités de l'atelier de tissage du tapis traditionnel de Fatis, de notoriété internationale, qui fait la fierté de cette région du Gourara. Après avoir écouté les préoccupations d'artisans et d'associations locales s'intéressant à l'artisanat traditionnel, Mme Tagabou a appelé les responsables concernés à renforcer cette activité par tous les moyens disponibles, afin de permettre la promotion de ce genre d'artisanat dans les différentes manifestations nationales, de faciliter aux artisans l'acquisition de la matière première et de leur prévoir des locaux et espaces pour la commercialisation de leurs articles. Lors d'une exposition organisée dans une kheima installée près du ksar de Fatis, un exposé a été fait à la ministre sur le rôle de l'artisanat traditionnel dans la promotion du tourisme dans la région, notamment en cette période coïncidant avec la saison du tourisme saharien. Dans la commune de Timimoune, Mme Tagabou a visité, au siège d'une association locale des droits de l'enfant, de l'adolescent et de la femme rurale, un atelier de tissage du tapis traditionnel local connu sous le nom de Tapis de Tigourarine. La ministre a ensuite présidé la clôture du Salon national Oasis rouge de l'artisanat traditionnel, auquel ont pris part plus de 100 exposants de différentes régions du pays. Elle a remis des distinctions aux meilleurs exposants, des titres de qualification à des artisans joailliers, ainsi que des décisions de soutien et d'attribution d'ateliers d'artisanat, et saisi l'occasion pour écouter les doléances des artisans, notamment en ce qui concerne le volet de la commercialisation **.APS**

SORTIR

DUO
Exposition Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 09 janvier.

FILM
From Paris with love de Pierre Morelde (France, USA, action, 93', 2010). Mercredi 6 janvier. 15h & 18h30. Institut français d'Alger. Avec John Travolta, Jonathan Rhys-Meyers, Kasia Smutniak. James Reese travaille comme assistant personnel de l'ambassadeur américain à Paris. Fort de cette position d'insider, il se voit parfois contacté par les Forces Spéciales, à qui il rend quelques menus services. Une vraie frustration pour lui qui se rêve en agent secret, et qui ne demande qu'à sortir de l'ombre pour jouer les gros bras. Alors que se prépare un sommet international, le miracle arrive : on lui confie une vraie mission.

ORIENT
Concert Origine Orients avec Abaji. Jeudi 14 janvier.19h30. Institut français d'Alger. Abaji est un musicien d'origine arménienne né au Liban et exilé en France en 1976. S'accompagnant d'instruments insolites qu'il manie en virtuose, tels une guitare sitar créée pour lui et qui, à l'aide d'un archet, se transforme en violon oriental, il chante en arabe et en français. Abaji est un déraciné heureux. Son blues, ponctué d'éclats de rire et nourri de nomadismes, se moque des frontières comme des catégorisations. Voilà une histoire de voyages et de racines...

CUBA
Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche.
Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

AUTOMNE
8e édition du Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Avec la participation de 42 artistes peintres, 02 sculpteurs et 19 photographes : 87 œuvres. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

ABATTOIR
Documentaire Dans ma tête un rond-point de Hassen Ferhani, (France, 100', 2015). Mercredi 20 janvier. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. En dépit du titre, le décor ne contient aucun élément routier, c'est dans un abattoir à Alger (quartier du Ruisseau) que nous nous trouvons. Retenu à l'intérieur d'un tel cadre si fréquemment décrit par le cinéma, on pourrait s'attendre au spectacle de la cruauté (mot qui, on le sait, signifie littéralement sang qui coule). Il n'en est rien. L'abattoir est avant tout ici un huisclos, c'est-à-dire la scène d'un théâtre.

CHAMPIONNATS DU MONDE 2015 DE VOILE :

Les Algériens Seddoud et Akil 55e et 38e

LES VÉLIPLANCHISTES algériens Salim Seddoud chez les garçons et Nouha Akil chez les filles ont terminé la 45e édition des championnats du monde de voile dans les plages de Langkawi (Malaisie), aux 55e et 38e places, selon les résultats finaux. Seddoud était engagé dans la formule «Laser Radial», réservée aux garçons, tandis que Nouha Akil a concouru dans la formule «Laser Standard» réservée aux filles. Cette compétition, organisée du 27 décembre 2015 au 3 janvier 2016 à Langkawi, a connu la participation de 66 véliplanchistes chez les garçons et 54 chez les filles. Ce sont l'Australien Alister Young et la Hongroise Maria Erdi qui ont remporté respectivement le titre chez les garçons et les filles. Outre le Laser Radial et le Laser Standard, d'autres spécialités étaient inscrites au programme de ces championnats du monde 2015 de voile, notamment le RSX (filles / garçons) et le Trophée des nations.

LE REAL FREINÉ À VALENCE

LE REAL Madrid, en infériorité numérique, n'a pas pu faire mieux qu'un match nul 2-2 hier à Valence, gâchant l'occasion de revenir à portée de l'Atletico, nouveau leader, et à hauteur du FC Barcelone, deuxième. Malgré un jeu en progrès et deux buts splendides de Benzema (16') et Bale (82'), le Real a été réduit à dix avec l'exclusion de Kovacic (69') et a concédé deux fois l'égalisation, par Dani Parejo (45'+1 s.p) puis Paco Alcacer (83'). Au classement, l'Atlético Madrid est le grand vainqueur de ce premier week-end de football de l'année en Liga : les «Colchoneros» (41 pts) ont deux longueurs d'avance sur le Barça (2e, 39 pts), qui compte toujours un match en retard contre Gijon à rattraper en février. Le Real, lui, a raté l'opportunité de revenir à hauteur de son grand rival barcelonais et stagne à la 3e place avec 37 points, sous la menace d'une équipe de Villarreal (4e, 36 pts) qui a enchaîné face au Deportivo La Corogne sa cinquième victoire consécutive en Liga (2-1).

TOURNOI «YELLOW CUP» DE ZURICH: VICTOIRE FINALE DE LA TUNISIE

LA SÉLECTION tunisienne de handball (messieurs) a remporté le tournoi «Yellow Cup, après sa victoire en finale face à son homologue suisse 37 à 29 mi-temps 20-15), dimanche après-midi à Zurich. La Tunisie, rappelle-t-on, avait battu en demi-finale l'Autriche (34-29).
Le tournoi sert de préparation à la sélection tunisienne, pour le Championnat d'Afrique des Nations 2016, organisé du 21 au 30 janvier en Egypte et qualificatif aux Jeux Olympiques 2016. Le sept tunisien évoluera lors de la phase finale de la CAN-2016 dans le groupe B aux côtés de l'Angola, du Congo, du Kenya, de la Libye et de la RD Congo.
L'Algérie, tenante du titre, fait partie du groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

ATHLÉTISME :

Tewfik Makhloufi (800m) et Salim Keddar (1500m) affutent leurs armes en Afrique du Sud (FAA)

Les athlètes algériens Taoufik Makhloufi (800m) et Salim Keddar (1500 m) se rendront dimanche soir en Afrique du Sud pour effectuer un stage de préparation en vue des prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme et des Jeux Olympiques de Rio, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).



«Ce stage sera de longue durée, puisqu'il avoisine les 45 jours», a indiqué la même source, ajoutant que Makhloufi, champion olympique de 2012 à Londres sur 1500m sera encadré par son entraîneur français, Philippe Dupont.
Outre le titre continental «Makhloufi aspire à défendre son titre olympique à Rio» indique la FAA, ajoutant que le natif d'Aïn Defla, Salim Keddar, considéré comme la «révélation» de 2015, avec entre autres une médaille de bronze aux derniers Jeux Africains à Brazzaville «essayera de confirmer tout le bien qu'on pense de lui». Pour sa part, le décathlonien Larbi Bouraâda, le seul Algérien qualifié aux Championnats du monde en salle, du 17 au 20 mars 2016 à Portland (Etat-Unis) a effectué un stage de préparation de plus de 40 jours au Portugal. «Bouraâda s'est préparé à Monte-Gordo (Portugal) entre novembre et décembre 2015 sous la houlette de son entraîneur Ahmed Mahour Bacha», selon la Fédération. Le champion du 400m haies, Abdelmalek Lahoulou, quant à lui, se trouve actuellement en Afrique du Sud, où il effectue un stage de préparation du 13 décembre 2015 au 21 janvier 2016, sous la houlette de son entraîneur Sid-Ali Sabour, en vue des prochains championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 10 au 14 août, au pays de Nelson Mandela. Enfin, Lyès Mokdel (110m haies) a jeté son dévolu sur la Guadeloupe pour effectuer un stage de préparation, en novembre et décembre 2015, en vue des importantes échéances à venir. Sur les 38 sportifs algériens déjà qualifiés aux JO de 2016 à Rio, dix sont issus de l'athlétisme, qui est donc la discipline sportive la plus représentée jusqu'à maintenant. Ces dix athlètes sont : Larbi Bouraâda (décathlon), Salim Keddar (1500m), Taoufik Makhloufi (800m), Billel Tabti, Hichem Bouchiha et Amina Bettiche (3000 m steeple), Miloud Rahmani et Abdelmalek Lahoulou (400m haies), Souad Aït Salem et Kenza Dahmani (marathon). ■

CAN-2016 DE HAND BALL (SÉLECTION NATIONALE ALGÉRIE):

19 joueurs retenus pour le stage de Slovénie, Kaâbache forfait

L'ENTRAÎNEUR de la sélection algérienne de handball, Salah Bouchekriou, a convoqué 19 joueurs pour prendre part à un stage en Slovénie, du 5 au 16 janvier, dans le cadre de la préparation à la 22e coupe d'Afrique des nations (CAN-2016) en Egypte. Le staff technique a pu récupérer l'ailier gauche du GS Pétroliers Riyad Chahbour, de retour de blessure, mais a dû se passer des services du pivot d'Istres (France), Hichem Kaâbache, toujours aux soins. Il a également écarté l'ailier droit du Grand Nancy (France), Moncef Mathias-Soltane, à l'essai durant le stage de Serbie. Outre Riyad Chahbour, la bonne nouvelle vient aussi du retour en sélection de l'expérimenté (34 ans) pivot de l'US Créteil (France) Mohamed «Momo» Mokrani dont la présence était nécessaire après le forfait de Kaâbache.
Lors du stage de Slovénie, l'équipe nationale, actuellement en regroupement à Alger, disputera quatre matchs amicaux contre des clubs locaux de Super League: le RK Maribor Branik (9 janvier), le RK Ormoz (11 janvier), le RK Gorenje Velenje (13 janvier) et enfin le RK Celje Pivovarna (15 du même mois). Le Sept national est retourné jeudi soir à Alger après avoir effectué un stage en Serbie. Il a affronté et battu le Partizan de Belgrade (33-21) et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), avant de se rendre au Monténégro, où il a rencontré à deux reprises la sélection locale, soldées par une défaite (25-19) puis un succès (24-22). La sélection nationale s'envolera pour le Caire le lundi 18 janvier à partir d'Alger pour prendre part à la CAN, dont elle est le tenant du trophée. L'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 (21-30 janvier) dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

JOUEURS RETENUS POUR LE STAGE DE SLOVÉNIE :
Gardiens de but : Benmenni Abdellah, Ghedbane Khelifa (GS Pétroliers), Adel Bousmal (CRB Baraki)
Joueurs de champ : Chahbour Omar, Chahbour Riyad, Berkous Messaoud, Berriah Abderrahim, Zamoum Anis (GS Pétroliers), Boudjenah Oussama, Saker Redouane (JSE Skikda), Daoud Hichem, Abdi Ayoub (CRB Baraki), Hamoud Ayat Ellah Khomeïni (ES Aïn Touta), Djelabi Abderaouf (O El Oued), Loudf Mohamed (CR Bordj Bou Arréridj), Mokrani Mohamed Aski (Créteil, France), Rahim Abdelkader (Istres, France), Kieffer Sylvain (Chartres Métropole Handball, France), Boultif Sassi (Nasr Dubaï, Emirats arabes unis).

JUDO :

Deux stages de préparation pour l'élite algérienne en février au Japon

L'ÉLITE du judo algérien bénéficiera, à partir de février prochain, de deux stages de préparation au Japon, en vue des Championnats d'Afrique et des Jeux Olympiques de Rio, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). «Nos athlètes vont intégrer la sélection nipponne et se préparer avec leurs homologues japonais», a indiqué à l'APS le président de la FAJ, Messaoud Mati. Quatre internationaux algériens, à savoir Houd Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyakoub (-100 kg) et Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg) occupent actuellement un bon classement mondial, susceptible de les qualifier aux JO de Rio. «Nous mettrons tous les moyens nécessaires à la disposition de nos athlètes, particulièrement les quatre suscités, pour les aider à conserver ce classement, et se qualifier aux Jeux Olympiques de 2016», a ajouté le président de la FAJ. Interrogée à propos de la venue de la légende vivante du judo japonais à Alger, Yasuhiro Yamashita, la même source a indiqué que cette visite a dû être reportée à une date ultérieure, faute de temps.»Juste après avoir promis de venir en Algérie pour diriger des séminaires et des stages de formation au profit d'athlètes et techniciens locaux, Yamashita a été appelé à de nouvelles fonctions au niveau de la Fédération internationale de judo (FIJ), ce qui a encombré un peu plus son emploi du temps, au point de devoir différer sa visite en Algérie à une date ultérieure», a expliqué la même source. En attendant leur départ au Japon, Zourdani, Benamadi, Bouyakoub et Tayeb vont bénéficier d'un stage de préparation, du 4 au 16 janvier en Ouzbékistan.

LIGUE 2-MOBILIS : BILAN DE LA PHASE ALLER

Les grosses cylindrées en pole position



La première phase du Championnat national de Ligue 2-Mobilis s'est terminée avec un trio de tête composé d'anciens pensionnaires de l'élite.

Un premier tiercé sans surprise même si des équipes comme le MC El Eulma et l'ASO Chlef sont reléguées pour l'instant au statut de poursuivants, sans plus. Autant dire que la hiérarchie en somme a été respectée tout au long de cette première partie du parcours. Les favoris sont là dans le bon wagon, et il faudra compter avec eux pour une fin de parcours des plus passionnantes et des plus serrées. Et c'est tant mieux pour le suspense qui devrait tenir en haleine jusqu'au bout les férus de cette division ! Ainsi, c'est l'USM Bel Abbés un des trois relégués de la saison dernière de la Ligue 1 qui a bouclé cette première phase en leader incontesté. El Kheddra qui a fait un peu sa mue pendant l'intersaison a réussi a à répondre aux attentes de son fidèle public malgré un petit passage à vide. L'USMBA s'est offert en fait, et faut-il le signaler, le titre symbolique de champion d'hiver avec beaucoup de mérite. Les statistiques parlent d'eux-mêmes pour les camarades de ce chasseur de but retrouvé, l'ex-Nahdiste Nouri Ouez-nadji. Les Poulains du coach tunisien Bouakaz, démissionnaire juste après la fin de la phase aller, ont justifié leur statut de leader ambitieux de retrouver l'élite , en allant arracher un précieux match nul sur les terres de leur principal rival, le CA Batna, lors de la 15e journée. Les Aurésiens sous la houlette du coach Bouarrata, ont fait eux aussi du bon travail et leur place sur la seconde marche du podium n'est nullement le fruit du hasard. Les Cabistes dont la formation a été rajeunie auraient pu faire mieux avec un peu plus de métier et de chance à domicile où des points importants ont été cédés comme face à la JSM Béjaïa. Cette dernière après un début des plus catastrophiques qui a fait craindre le pire par moment aux Bejaouis, a réussi à remonter la pente de fort belle manière depuis le retour à sa barre technique du coach Sadi Hammouche qui connaît mieux que quiconque les meubles de la maison. L'O Médéa est dans cette partie haute du tableau tant convoité, l'invité surprise et sa place n'est nullement usurpée. Les poulains de Slimani ont laissé apparaitre une grande solidarité sans faille et ont encore toutes leurs chances de brouiller des cartes pour décrocher le sésame. L'ASO Chlef (5e) n'a certes pas démérité, mais elle aurait pu faire mieux ; rien ne dit que les Lions ne rugiront pas en fin de parcours. Le PAC a vécu pratiquement le même scenario que la JSMB. En effet les Banlieusards de la capitale après une entame très difficile ont su patienter pour sortir la tête de l'eau sous la coupe du coach Cherif El Ouazzani en réussissant de belles performances notamment cette victoire en match de Coupe d'Algérie contre le leader de la Ligue 1, l'USMA, pour se métamorphoser et se retrouver en outsider à prendre au sérieux pour le reste du parcours. Le MCEE victime de ses efforts fournis en Ligue des champions et l'instabilité qui a marqué sa barre technique reste une des plus grandes déceptions de cette phase aller. Idem pour le CA Bordj Bou-Arréridj et la JSM Skikda. Ils s'étaient fixés l'accession en point de mire. La plus grande désillusion n'est autre que le MC Saïda, aujourd'hui relégable en compagnie du CRB Aïn Fekroun , un ex. pensionnaire de l'alité méconnaissable au bas du tableau. L'US Chaouia a soufflé beaucoup plus le froid que le chaud au même titre que l'OM Arzew. L'ASK s'est contentée de jouer à l'ascenseur dans cette partie sensible du tableau où l'USMM Hadjout ferme la marche. La valse des entraîneurs aura été le maillon faible dans cette division à l'instar de la Ligue 1. Hormis certaines équipes, comme le CAB, l'ASO Chlef et le PAC, toutes les autres ont changé d'entraîneur plus d'une fois et les exemples ne manquent pas à l'image du MC El-Eulma (Hadjar, Saâdi et Mouassa), l'USMM Hadjout (Boudjella, Abbès et Mechiche) et le CABBA (Mihoubi, Khezzar et Mehdaoui) ainsi que le MCS (Mihoubi, Boufenara et Rahmouni). Sur le plan technique, il reste encore beaucoup à faire surtout en attaque, puisque sur les 15 matchs joués, seulement 220 buts ont été inscrits dont 140 à domicile, soit 80 réalisations à l'extérieur, ce qui reste à améliorer. La meilleure attaque a été le CABBA avec 18 buts alors que le MCEE, l'USMBA et la JSMS ont inscrit 17 but chacun. Pour ce qui est des arrières-gardes, celle de l'OM, du CAB et de l'USMBA sont les plus solides avec seulement 8 buts concédés, ce qui consolide leurs positions au tableau. **S. S.**

LIGUE1 MOBILIS : RC ARBAA

Khaled Lounici laisse «la porte ouverte» pour reprendre du service avec Ezzerga

L'ENTRAÎNEUR Khaled Lounici, qui a annoncé sa démission du RC Arbaâ, a indiqué qu'il était prêt à reprendre son poste si les choses rentraient dans l'ordre dans le club de Ligue 1 algérienne de football. «Je laisse la porte ouverte à un retour au RCA si les dirigeants de cette formation parviennent à remettre de l'ordre dans la maison dans les plus brefs délais», a déclaré Lounici. Le RCA, lanterne rouge du championnat, traverse une situation délicate et est exposé à la descente en Ligue 2 après avoir collecté seulement huit points au cours de la phase aller. Lounici, qui a pris en main l'équipe il y a deux semaines, avait vite jeté l'éponge après avoir constaté un ''laisser-aller total» de la part «des dirigeants et des joueurs». «Je ne pouvais pas travailler dans des conditions pareilles. Les joueurs refusaient même de s'entraîner pour n'avoir pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois», a encore expliqué l'ancien international dimanche soir au micro d'une chaîne de télévision privée. Cinq joueurs d'"Ezzarga" ont déposé plainte auprès de la Commission de règlement des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football pour réclamer la résiliation de leurs contrats. «Si la CRL tranche en défaveur du club, ce dernier devra vite renforcer son effectif, et dans ce cas je suis prêt à reprendre du service, même si je reste persuadé que la mission sera très délicate pour éviter le purgatoire», a poursuivi Lounici. Le RCA a consommé déjà trois entraîneurs depuis le début de la saison: Dziri Billel, le Franco-Serbe Daniel Darko Janackovic et Abdenour Bousbia. Le club reste, tout de même, toujours en lice en Coupe d'Algérie, où il accueillera le samedi 9 janvier la formation de l'USB Tissemsilt dans le cadre des 16es de finale.

CHAN-2016:

Les arbitres Abid Charef et Mokrane Gourari retenus par la CAF

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a retenu les arbitres internationaux algériens Mehdi Abid Charef et Mokrane Gourari pour officier à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2016, compétition réservée aux joueurs locaux, prévue du 16 janvier au 7 février au Rwanda. Outre Abid Charef (directeur de jeu) et Gourari (arbitre assistant), la commission des arbitres de la CAF a retenu 15 autres directeurs de jeu et
17 arbitres assistants. Les 34 arbitres et arbitres assistants effectueront des tests physiques le 13 janvier à Kigali, précise la même source

DJABOU REMETTRA LES CHÈQUES AU PRÉSIDENT DU CLUB AFRICAIN POUR RÉSILIER SON CONTRAT

L'INTERNATIONAL algérien Abdelmoumen Djabou, a indiqué qu'il allait se rendre dans les prochains jours à Tunis pour négocier sa lettre de libération avec le président du Club Africain, champion de Tunisie en titre, en vue de son retour à l'ES Sétif . Djabou, qui s'exprimait sur les ondes de Radio Mozaïque de Tunisie, S'est dit disposé à remettre les chèques qu'il a reçus de Slim Riahi contre la résiliation à l'amiable de son contrat. Il a justifié par «des problèmes d'ordre familial», sa décision de quitter le Club Africain avec qui il a renouvelé jusqu'en 2017 son contrat expiré en fin de saison dernière.

TOTTENHAM : BENTALEB RETROUVE LA LISTE DES 18 FACE À EVERTON

L'international algérien, Nabil Bentaleb, a retrouvé la liste des 18 de son équipe Tottenham, mais a suivi du banc de touche tout le match en déplacement face à Everton (1-1), dimanche soir dans le cadre de la 20e journée de la Premier League anglaise de football. Bentaleb a été écarté de la liste des 18 lors du match gagné en déplacement face à Watford (2-1), lundi dernier en ouverture de la 19e journée, alors qu'il était relégué au statut de remplaçant depuis son retour de blessure à une cheville, début septembre dernier. Sa dernière apparition avec les Spurs en championnat remonte au 29 août précédent à l'occasion du match contre Everton en Premier League, un match qu'il avait joué comme titulaire.

MERCATO D'HIVER :

Le MOB et le MCEE, premiers clubs à consommer les trois licences autorisées

LE MO BÉJAIA (Ligue 1 algérienne de football) et le MCE Eulma (Ligue 2) sont devenus les premiers clubs à consommer les trois licences autorisées par la Ligue de football professionnel (LFP) aux équipes lors de la période des transferts d'hiver ouverte le 16 décembre dernier. Le MOB qui a déjà fait signer l'Algéro-Tchadien Morgan Betorangal (ex-RC Arbaâ) et Athmani Mohamed (ex-USM Khenchela) a engagé dimanche le milieu de terrain du MCE Eulma Ismail Bentayeb pour un contrat de 18 mois. De son côté, le MCEE a bouclé son opération de recrutement en ramenant le milieu de terrain du NA Hussein Dey Aymen Madi, qui rejoint ainsi l'attaquant de l'USM Blida Fethi Noubli et le gardien de but du RC Arbaâ Oussama Methazam.

REMPORTER UN LION À LA TOMBOLA : LE LOT QUI FAIT POLÉMIQUE



« GAGNEZ UN LION ! » C'est le lot un peu particulier que met en avant sur son site, le Bubye Valley Conservancy, au Zimbabwe, dans le cadre d'une loterie ayant pour objectif… de financer la recherche scientifique sur le félidé. Pas moins de 100 tickets au tarif de 1.500 dollars sont mis en vente pour l'occasion, rapporte SkyNews.
Concrètement, le gagnant de la loterie bénéficiera d'un safari de 18 jours, dans ce parc sauvage du Zimbabwe, où il pourra traquer le roi des animaux. Et en obtenir un, en guise de trophée de chasse. Toutefois, précise l'organisme, le gagnant aura le choix de tuer le lion ou de le laisser en vie, et l'argent sera alors versé à la recherche.
Plus de six mois après qu'un dentiste américain a abattu le lion Cecil, créant un tollé dans le monde entier, l'initiative n'a pas manqué de choquer les défenseurs des animaux, qui sont immédiatement montés au créneau. Une situation particulièrement embarrassante pour l'unité de recherche et de conservation de la faune de l'université d'Oxford (WildCRU), qui a travaillé avec le Bubye Valley Conservancy et avait fait part de son indignation après la mort du D'autant que l'unité des chercheurs d'Oxford avait récolté plusieurs centaines de milliers d'euros, après un appel aux dons pour « révolutionner » la protection des félins. Le directeur et fondateur du Wild CRU, David Macdonald a réagi auprès du Daily Mail, précisant : « cette initiative n'a rien à faire avec moi […] ».
Le professeur a également souligné qu'il ne voudrait pas « accepter des fonds pour [mon] unité de recherche basés sur une chasse au lion ».
Certaines associations comme l'organisme LionAid, « choqué et consterné » par le gain de cette loterie, ont appelé l'université d'Oxford à se dissocier de celle-ci.

QUAND LE POIDS DU SERVEUR AU RESTAURANT VOUS INCITE À MANGER PLUS



NOUS SOMMES quatre fois plus susceptibles de finir le repas avec un dessert si le serveur ou la serveuse du restaurant où nous mangeons est en surpoids. Idem côté boissons, puisque nous en commandons 17 % plus, dans cette situation. C'est le constat étonnant de l'étude menée par des chercheurs de l'université Cornell, à New York, et de celle de Iena, en Allemagne, rapporte The Daily Mail.
« Les clients commandent plus de plats de manière significative lorsqu'ils sont servis par des serveurs avec un indice de masse corporelle élevé, en comparaison avec ceux qui ont un indice de masse corporelle faible », constatent les scientifiques. D'après eux, le poids plus élevé du personnel établit « une norme sociale », qui incite inconsciemment les clients à manger plus de plats.
Cette étude vient relever une fois de plus l'importance du contexte dans lequel nous nous alimentons. En effet, rappellent les chercheurs, il a déjà été établi qu'un fond de musique jazz ou le type de vaisselle dans lequel nous mangeons pouvait, à l'inverse, réduire notre appétit.

Des blaireaux paralysent une ligne de train



SI LEUR TRAIN a du retard, c'est la faute des blaireaux. Immobilisés dans la Creuse après un choc, 700 passagers du Toulouse-Paris sont arrivés cinq heures plus tard que prévu dans la capitale. En cause? Deux mustelidés fauchés par leur train tandis qu'ils traversaient la voie.
Le choc n'a pas provoqué de déraillement, beaucoup de passagers ne le ressentant même pas. Mais en passant sous la locomotive, les blaireaux ont provoqué une panne du circuit de freinage et l'immobilisation de la machine. Le Toulouse-Paris a dû être tracté en gare de La Souterraine, où un autre train a pris en charge les passagers jusqu'a Paris, avec plus de cinq heures de retard sur l'horaire prévu. Un TGV et un Intercités, qui arrivaient derrière dans le sens Sud-Nord, ont également été affectés, avec un retard moindre.
Interrogé par l'AFP, la SNCF a déclaré que les chocs avec du gibier (sangliers, chevreuils,..) sont fréquents mais qu'ils n'entraînent pas ce type de complication. La taille des animaux fait qu'ils sont le plus souvent ejectés sous l'impact, sans passer sous le train, comme les blaireaux cette fois-ci, la malchance accrue voulant qu'ils touchent et endommagent le circuit de freinage.

Le saviez-vous

UN PILOTE DE F-15 A RÉUSSI À FAIRE ATTERRIR SON AVION QUI AVAIT UNE DE SES AILES ARRACHÉE !



Le 1er mai 1983, au cours d'un duel de formation de la Force aérienne israélienne qui a eu lieu pour tester le nouveau pilote Zivi Nedivi, un F-15D, piloté par ce dernier, est entré en collision avec un A-4 Skyhawk.
L'aile droite du F-15 a été arraché, et le pilote n'a pas réalisé immédiatement ce qui était arrivé, il a senti un grand choc et a vu une boule de feu énorme causée par l'explosion du A-4.
Nedivi a été ordonné de s'éjecter de l'avion mais il a refusé car il était convaincu qu'il pourrait faire atterrir l'avion à l'aérodrome le plus proche.
Il a allumé la postcombustion pour prendre de la vitesse et a réussi à contrôler le F-15 grâce à la portance générée par le fuselage et les stabilisateurs mais aussi grâce à la compétence de ce pilote.
Une fois qu'il a atteint la base aérienne, Nedivi a fait atterrir l'avion à une vitesse deux fois plus grande que celle recommandée pour l'atterrissage et a réussi à arrêter l'avion à environ 10 mètres de l'extrémité de la piste.

DES JUMEAUX NAISSENT AVEC UNE ANNÉE D'ÉCART



QUELQUES SECONDES d'écart qui les séparent d'une année. Jeudi soir, durant la nuit du réveillon de la Saint-Sylvestre, Maribel Valencia a accouché de jumeaux... à un an d'intervalle. En effet, leur mise au monde coïncide exactement avec le passage à la nouvelle année. La petite fille, Jaelyn, est née dans les dernières secondes de l'année 2015 (à 23h59min, très précisément), tandis que le petit garçon, Luis Jr., est arrivé quelques minutes plus tard (à 00h02min), soit en 2016, ont indiqué les médias locaux de San Diego, dans l'état de Californie, aux États-Unis.
«On regardait l'heure en fait», a raconté, à la chaîne de télévision NBC San Diego, l'heureux père, nommé Luis et mécanicien pour la Marine américaine. Lui et sa compagne, caissière à l'aéroport de la ville, voulaient «voir si on aurait un des premiers nés» de 2016, ce qui est probablement le cas a indiqué l'hôpital où sont nés les deux nourrissons. La mère de famille et les deux frère et sœur, dont la naissance était prévue pour la fin janvier, se portent bien.

IL VA TRAVERSER L'ATLANTIQUE... SUR UN STAND-UP PADDLE !



NICOLAS JAROSSAY, 38 ans, se prépare à un défi hors-norme : ce pompier professionnel de la caserne de Nîmes se lancera, d'ici à début février, dans une traversée de l'océan Atlantique… sur un stand-up paddle ! Une première mondiale.
Debout sur sa planche, ce grand sportif, fou de la discipline depuis son arrivée en France il y a huit ans, ramera sur près de 5.000 km, entre le Cap vert et la Martinique. « Depuis tout petit, je suis un grand amoureux de la mer, souligne ce membre du Grimp (le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux). A force de lire des récits de grands navigateurs, j'ai voulu moi aussi me lancer à l'aventure… »
Et le stand-up paddle n'a plus aucun secret pour lui : en 2011, le Gardois a été recordman mondial de la distance en 24h en parcourant 151 km. Perché sur son embarcation de 7 m de long et 85 cm de large, Nicolas Jarossay devrait pouvoir ainsi rejoindre son objectif en 60 à 75 jours environ, à raison de 7 à 8 heures d'efforts par jour, croisant la route de tempêtes, cétacés et autres requins… La nuit ou en cas de problèmes, l'aventurier pourra se réfugier dans un compartiment étanche, attaché au paddle.

Galaxy S7 : Un screenshot des caractéristiques en fuite

Une nouvelle fiche technique concernant le Samsung Galaxy S7 Edge aurait été dévoilée sur Reddit.



L'année 2016 est à peine commencée qu'elle est déjà très riche en rumeurs en rapport avec les smartphones à venir. Alors qu'Apple agite la toile avec l'iPhone 7 qui semble se dévoiler peu à peu, Samsung n'est pas en reste avec son Galaxy S7.
Le géant coréen devrait dévoiler les différentes déclinaisons de son prochain flagship lors du MWC 2016 de Barcelone, soit, dans deux mois à peu près. Pas étonnant que les rumeurs se fassent de plus en plus nombreuses à l'approche de l'évènement et cette fois, c'est la fiche technique du téléphone qui aurait fuité via une information publiée sur Reddit.

Le hardware du Samsung Galaxy S7 Edge s'affiche sur Reddit

C'est un utilisateur au pseudo bien choisi de Mobileleaks qui a posté un screenshot de ce qui semble être la fiche technique du Galaxy S7 Edge. Selon l'image, le prochain smartphone à bords arrondis du géant coréen en aura sous le capot puisqu'il devrait embarquer un processeur Snapdragon 820 (pour le marché chinois et américain uniquement selon d'autres rumeurs) couplé à 4 Go de mémoire vive. Le tout devrait suffire à driver la dalle QHD 5,7 pouces Amoled affichant donc 2560 x 1440 pixels. Mobileaks évoque également 32 Go de stockage pour la version de base qu'il sera possible d'étendre grâce à un port MicroSD. Le port USB ne serait de son côté pas de type USB-C.

Capteur de pression made by Bosch

La rumeur parle également d'un capteur 12 mégapixels à l'arrière et 5 mégapixels à l'avant. Outre le désormais traditionnel capteur d'empreintes digitales, Mobileaks évoque également deux capteurs de pression dont un de la marque Bosch qui laisse supposer une technologie similaire au 3D Touch des iPhones.
Pour le système d'exploitation, le Galaxy S7 Edge devrait être livré sous Android 6.0 Marshmallows et profiterait de la dernière version de Touchwiz. Comme pour toute rumeur, ces informations sont à prendre avec des pincettes. Les plus sceptiques d'entre vous pourront juger sur pièce grâce à la photo fournie par Mobileaks.

Windows 10 installé sur plus de 200 millions d'appareils



LE SYSTÈME d'exploitation lancé par Microsoft en juillet est désormais installé sur plus de 200 millions d'appareils, d'après Winbeta.
Actuellement, Windows 10 gagnerait environ 40 millions d'utilisateurs par mois. Une croissance importante dûe en majeure partie à la gratuité de mise à jour pour les propriétaires d'ordinateurs sous Windows 7 et Windows 8.
En octobre, Microsoft faisait état de 110 millions d'installations dans le monde. A la même époque, Terry Myerson, vice-président en charge des systèmes d'exploitation de Microsoft, avait annoncé le téléchargement automatique du nouveau système d'exploitation sur les ordinateurs sous Windows 7 et 8.
Windows espère atteindre le milliard d'appareils sous Windows 10 d'ici 2018. La mise à jour vers Windows 10 est gratuite jusqu'en d'août 2016.

FORD IMAGINE UNE VOITURE DU FUTUR TRANSFORMABLE



Étrange brevet déposé par Ford : une roue détachable qui devient un véhicule individuel monocycle. De quoi assurer un « transport multimodal », explique le constructeur.
Original, un brevet US 9.211.932 B1 déposé aux États-Unis par Ford, et repéré par le blog PatentYogi qui propose une vidéo bien faite, évoque un dispositif transformant la roue d'une voiture en véhicule autonome monocycle. Il suffirait de la séparer, de l'équiper d'un siège et d'un guidon pour poursuivre sa route avec un engin léger et compact.
Utilisations possibles : s'amuser avec cette moto à une roue ou bien, plus sérieusement, pénétrer en centre ville. Typiquement, l'automobile, s'approchant du cœur engorgé d'une cité, se gare sur un parking de la périphérie. Une cale verticale descend et soulève la voiture à la manière d'un cric. La roue voisine et sa suspension se dégagent automatiquement. Reste, d'après les plans que l'on peut consulter dans la copie du brevet par Patentyogi, à extraire de la voiture l'ensemble siège-guidon, qui, apparemment, pourrait occuper l'emplacement d'une place arrière, et à l'installer sur la roue.
Voilà alors un monocycle, mû par un moteur électrique (ou plusieurs), prêt à emporter son passager dans des flots urbains plus denses. Ford indique qu'on peut imaginer « plus d'un » engin de ce genre dans une même voiture. Au passage, comme le souligne le texte du brevet, cette dissociation servirait aussi d'antivol puisque le véhicule laissé sur le parking périphérique n'aurait plus ses quatre roues. Ford estime qu'« il serait appréciable que la voiture puisse être de n'importe quel type » ou « une voiture de golf ».

Samsung : la puce qui va révolutionner les bracelets d'activité

AVEC son Bio-Processor, Samsung compte bien créer des bracelets d'activité capables de mesurer toujours plus de données afin d'être encore plus précis dans la mesure de soi.
Les objets connectés prennent de plus en plus de place dans nos vies quotidiennes. Les bracelets connectés notamment sont très à la mode. Pour faire des appareils toujours plus précis et pointus, Samsung a créé le premier bio-processeur qui pourra être intégré dans différents objets connectés.

Bio-Processor : la mesure de soi intégrée dans toujours plus d'objets connectés

Les objets « wearables », tels que les montres intelligentes et les bracelets connectés ont de plus en plus la cote. Surtout ceux qui permettent la mesure notre activité. Grâce au bio-processeur conçu par Samsung, cette mesure de soi pourrait bientôt être intégrée à toujours plus d'objets connectés.



Baptisée Bio-Processor, cette puce tout-en-un permet de surveiller plus d'éléments que les bracelets actuels et surtout elle est indépendante et pourra analyser les résultats sans l'aide d'un autre appareil. En outre, de par sa petite taille, elle va pouvoir être intégrée dans des objets connectés encore plus discrets et les rendre également plus polyvalents.
Le fabricant coréen compte lancer la production de masse de son Bio-Processor dans les meilleurs délais et le proposer dans des nouveaux appareils dès le premier semestre 2016.

Un bio-processeur pour 5 mesures

D'après le vice-président marketing au sein de Samsung Electronics, Ben K. Hur, « Le Bio-Processor de Samsung est capable d'enregistrer 5 signaux biométriques distincts. Il s'agit de la puce la plus polyvalente et versatile du marché de la santé. Elle devrait pouvoir ouvrir de nouvelles possibilités dans ce domaine« .
Ainsi cette nouvelle puce révolutionnaire de Samsung permet de mesurer le rythme et la fréquence cardiaque, la température de la peau, la masse musculaire, la masse graisseuse et même le niveau de stress. Miniaturisé à l'extrême, ce bio-processeur pourrait même être intégré dans des patchs.

Questions ? Réponses !

POURQUOI LES FLAGEOLETS PROVOQUENT-ILS DES FLATULENCES ?



C'est bien connu, les flageolets provoquent des flatulences. Mais pourquoi ?

Flageolets et flatulences : les raisons

D'abord parce que les flageolets sont des féculents (comme la pomme de terre, les pâtes ou le maïs). Ces aliments sont riches en sucres de différentes natures qui sont digérés en partie dans le gros intestin grâce à notre flore bactérienne. Avec ces aliments très nutritifs, les bactéries réalisent une véritable fermentation, qui produit des gaz (de l'azote, de l'oxygène et du méthane). La dégradation des protéines (de la viande par exemple) conduit aussi à une fermentation dans le gros intestin.

Flageolets : comment éviter les flatulences ?

Les flageolets (ou haricots blancs, ou mogette, ou mougette, dont le chevrier, du nom de son découvreur à Brétigny-sur-Orge, à côté d'Arpajon) sont particulièrement efficaces pour produire de la fermentation. Ils sont en effet riches en oligosaccharides, des sucres que les enzymes humaines ne savent pas digérer. Ce sont donc les bactéries intestinales qui s'en chargent. Une manière de réduire cet effet est de se débarrasser de l'eau de cuisson des flageolets dès qu'ils sont cuits et de les replonger dans une eau propre.

ASTROPHYSIQUE 2016 :

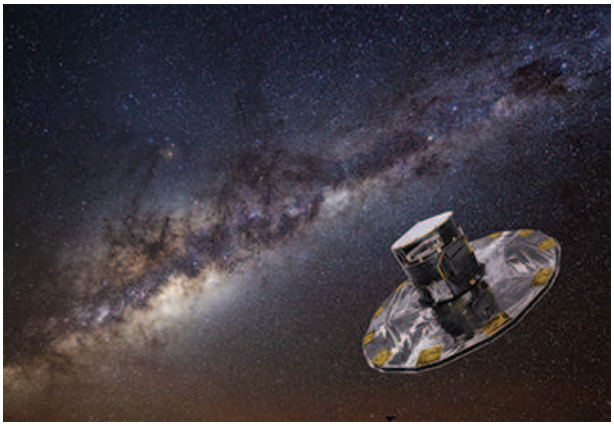
Les rendez-vous et nos prévisions

L'année 2016 pourrait être le couronnement du centenaire de la théorie de la relativité générale grâce à l'Event Horizon Telescope et des détecteurs d'ondes gravitationnelles comme Advanced Ligo. Plus sûrement, elle sera marquée par la publication des premiers résultats de la mission Gaia et l'arrivée sur une orbite autour de Jupiter de la sonde Juno de la Nasa.

L'événement marquant pour les passionnés d'astronomie et d'astrophysique pendant l'année 2015 a sans aucun doute été l'arrivée de la sonde New Horizons aux abords de la planète double que constituent en quelque sorte Pluton et Charon. Il a éclipsé la même année l'arrivée de la sonde Dawn au voisinage de Cérès, la première planète naine découverte dans le Système solaire. Il a relégué au second plan aussi les images fournies par la sonde Rosetta toujours en orbite autour de 67P/Churyumov-Gerasimenko. Des résultats de New Horizons, lancée en 2006, tomberont encore en 2016 puisque la sonde, qui communique à faible débit à cause de la distance (et qui partage le réseau de réception DSN avec d'autres missions), n'a transmis pour l'instant qu'un peu plus de la moitié des données qu'elle a récoltées.

En 2015, un autre événement marquant, potentiellement plus important que la mission New Horizons, aurait pu être la confirmation par les membres de la mission Planck de la détection des ondes gravitationnelles de l'inflation par l'expérience Bicep2. Mais cela n'a pas été le cas. Que pouvons-nous attendre de l'année 2016 en astronomie et en astrophysique ?

Peut-être justement la mise en évidence directe d'ondes gravitationnelles, non pas celles laissées par le Big Bang mais celles émises par des sources bien actives. L'astronomie gravitationnelle vient en effet de passer à un nouveau stade avec la mise en service d'Advanced Ligo et Advanced Virgo. Ce qui est certain, en revanche, c'est que la mission Lisa Pathfinder devrait entrer en phase de test cette année afin de vérifier que la technologie prévue pour réaliser le projet eLisa pourra être mise en œuvre.



La sonde Gaia, star de 2016 ?

On a fêté cette année le centenaire de la découverte de la théorie de la relativité générale ainsi que de la solution des équations d'Einstein décrivant le trou noir de Schwarzschild. En 2016, le projet Event Horizon Telescope devrait enfin nous fournir les premières images d'un trou noir, en tentant d'observer l'horizon de celui tapi au cœur de la Voie lactée, Sagittarius A*.

L'évènement scientifique le plus marquant de l'année 2016 en astrophysique devrait sans doute être la publication des premiers résultats de la mission Gaia de l'Esa, consacrée à la cartographie de la Galaxie, c'est-à-dire des mesures de positions et de vitesses radiales très précises de plus d'un milliard d'étoiles. Gaia devait ainsi faire dix mille fois mieux en quantité, et cent fois mieux en précision que son prédécesseur, le satellite Hipparcos. On devrait ainsi avoir accès à des informations inédites de première main pour comprendre en profondeur la structure et la dynamique de la Voie lactée, et ainsi mieux connaître son histoire, notamment la façon dont elle a grandi en absorbant de la matière.

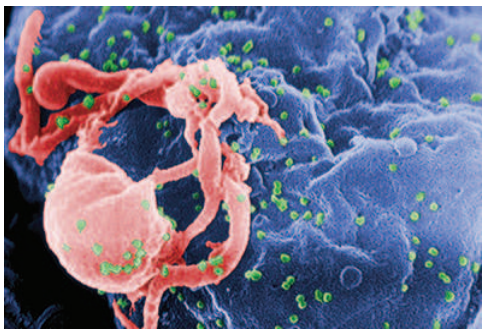
Complétées par des mesures photométriques, les données astrométriques de Gaia devraient conduire aussi à une moisson abondante de découvertes d'exoplanètes. On attend également de nouvelles contraintes sur la matière noire et les théories relativistes de la gravitation alternatives à celle d'Einstein.

Mais l'évènement le plus spectaculaire sera sans doute l'arrivée de la sonde Juno à bon port, c'est-à-dire sa mise en orbite autour de Jupiter. Juno se concentrera sur l'étude de l'atmosphère et de la magnétosphère de Jupiter afin de mieux comprendre sa structure et aussi son origine. Les théories sur la formation des géantes gazeuses posent en effet de nombreux problèmes et, de plus, chacune d'elles peut avoir ses spécificités.

Un vaccin norvégien contre le Sida montre son efficacité

LA SOCIÉTÉ de biotechnologie norvégienne Bionor, qui développe un vaccin contre le VIH, a annoncé de premiers résultats encourageants d'un traitement qui déloge le virus des « réservoirs » dans lesquels il se cache sous forme dormante.

« C'est une réussite majeure pour trouver une guérison fonctionnelle au VIH », a expliqué à l'AFP le porte-parole de Bionor, Jørgen Fischer Ravn. Actuellement, les traitements antirétroviraux permettent de garder le contrôle du virus chez les patients séropositifs, mais sans les en débarrasser définitivement. Le virus responsable du Sida reste en effet tapi dans le



corps de personnes traitées, sous forme dormante, mais réapparaît dès l'arrêt des traitements. Ce réservoir, difficile à atteindre, est l'un des plus grands obstacles à l'élaboration d'un traitement permettant d'assurer une guérison certaine.

L'expérience menée par Bionor à l'université d'Aarhus, au Danemark, sur 20 patients séropositifs a permis de déloger le virus dormant du réservoir grâce à la romidepsine, un anticancéreux, puis de l'éliminer partiellement. Chaque patient avait été préalablement vacciné avec Vacc-4x, que Bionor développe. « Après l'activation du virus, qui normalement devrait déboucher sur la détection du virus dans le sang, Vacc-4x a garanti l'élimination des cellules produisant le virus, maintenant un niveau indétectable ou très bas de virus dans le sang de 15 des 17 patients qui ont participé au programme jusqu'à la fin de l'expérience », a indiqué Jørgen Fischer Ravn.

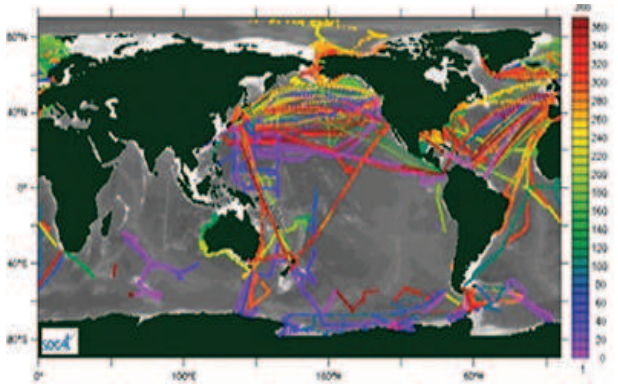
« Réveiller » le virus dormant, le déloger et l'éliminer (« kick and kill ») est une stratégie prometteuse pour débarrasser les patients du VIH, mais les tests menés par Bionor n'ont pas été validés ni publiés par une revue scientifique. Avec plus de 34 millions de morts à ce jour, le VIH continue d'être un problème majeur de santé publique, selon l'OMS. Fin 2014, on comptait dans le monde environ 36,9 millions de personnes vivant avec le virus.

Réchauffement : l'océan absorbe davantage de CO2

L'évaluation des échanges de dioxyde de carbone (CO2) est indispensable pour modéliser le climat de la Planète. Mais les mesures ne sont pas parfaites partout et tout le temps. Des interpolations et des extrapolations doivent être réalisées. En comparant les méthodes utilisées, une équipe internationale les juge plutôt fiables et convergentes. Conclusions partielles : l'océan mondial absorbe des quantités croissantes de CO2, proches, en moyenne, des valeurs estimées, mais la variabilité d'une année à l'autre semble plus forte que prévu.

Lors d'une conférence organisée à Paris en 2011 (Unesco), une centaine de spécialistes des mesures du CO2 marin avait rendu publique une nouvelle base de données de fCO2 ou pCO2 (fugacité ou pression partielle de CO2) appelée Socat (Surface ocean CO2 atlas) qui a été récemment actualisée. La communauté s'était alors également engagée à élaborer un travail d'intercomparaison des méthodes permettant d'interpoler et d'extrapoler les données océaniques éparses de pCO2. Ce travail est indispensable : il consiste à simuler les données dans les régions et les périodes sans observations, afin de produire des champs globaux de pCO2 et ainsi d'estimer, entre autres, les flux air-mer de CO2. Cela a conduit à la création du projet international Socom (Surface ocean pCO2 mapping intercomparison), auquel participent des chercheurs du Locean (Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches Numériques, UPMC / CNRS / MNHN / IRD) et du LSCE (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, OVSQ, CNRS / CEA / UVSQ).

Quatorze méthodes différentes d'interpolation-extrapolation des données ont été étudiées. La plupart étaient basées sur les observations de pCO2 de la base Socat et toutes utilisaient en outre diverses propriétés océaniques, comme la température ou la concentration en chlorophylle, mesurées à l'aide de capteurs satellitaires, afin d'aider à combler les régions et périodes pour lesquelles aucune observation de pCO2 n'était disponible.



Il s'avère que la plupart de ces méthodes sont capables de reconstruire de façon très cohérente le signal saisonnier de pCO2 dans toutes les régions océaniques entre 1985 et 2011, ce qui conforte les estimations directes du puits de CO2 océanique régional ou global qu'elles permettent de réaliser.

L'océan absorberait davantage de carbone depuis 2000

Les chercheurs ont ainsi pu notamment estimer que durant la période 1992-2009, l'océan avait absorbé en moyenne 2,2 milliards de tonnes de carbone par an (ou PgC/an, ou pétagrammes par ans), un résultat qui valide les dernières estimations du Global carbon project (2015) déduites de méthodes indirectes d'analyse des données d'observation.

Ils ont aussi pu évaluer la variabilité interannuelle du puits de carbone océanique et ainsi mettre en évidence que :

•cette variabilité est forte dans la zone Pacifique équatoriale, où elle est liée au phénomène ENSO (El-Nino Southern Oscillation) ;

•elle est plus prononcée, d'environ 20 %, par rapport aux estimations réalisées à l'aide des modèles biogéochimiques de l'océan, suggérant de réviser les paramétrisations et les forçages de ces modèles et par voie de conséquence les simulations des modèles couplés climat-carbone.

Du point de vue de l'évolution décennale du puits de carbone océanique, et en moyenne sur l'ensemble de l'océan, toutes les méthodes, sauf une, conduisent au même résultat, à savoir à un accroissement significatif du pCO2 océanique depuis 1985, lequel est proche de celui de la concentration moyenne du CO2 atmosphérique. Enfin, l'estimation des flux air-mer semble indiquer que le puits de CO2 océanique augmente depuis les années 2000.

Dans un passé relativement récent, le Groenland était libre de glace



LE GROENLAND sera-t-il relativement stable durant le XXIe siècle ? Pour tenter de répondre à cette question, des chercheurs en géosciences ont analysé des carottes de roches prélevées juste sous l'inlandsis, au cœur du Groenland. Il est certain qu'elles ont bien été exposées à l'air libre durant un certain temps.

Si l'inlandsis du Groenland venait à fondre totalement, le niveau des océans pourrait s'élever de plus de 7 mètres, submergeant bien des régions continentales. On comprend aisément que les climatologues, et pas seulement eux, voudraient pouvoir prédire cette fonte et son ampleur, c'est-à-dire déterminer à quel point la calotte de glace du Groenland va être affectée par le réchauffement climatique en cours.

Notre Planète a déjà connu des périodes plus chaudes et certains des secrets du climat sont conservés dans les glaces. Les scientifiques cherchent ainsi à savoir ce qui s'est passé pendant l'Eémien, il y a un peu plus de 128.000 ans, c'est-à-dire pendant l'avant-dernière période interglaciaire précédant la glaciation de Würm. La température moyenne de la Terre était plus chaude de 2 °C par rapport au début de l'ère industrielle. A priori, ce serait donc un bon moyen de déterminer si les objectifs de la COP21 permettraient, s'ils étaient réalisés et respectés, de limiter les conséquences du réchauffement climatique.

Lors de la récente conférence annuelle de l'American Geophysical Union, le géochimiste du célèbre Lamont-Doherty Earth Observatory, Joerg Schaefer, a fait une présentation de son travail et de celui de ses collègues qui apportent des éléments de réponses à cette question. Bien que le flou demeure encore, il semble incontestable que le Groenland n'était pas recouvert de glace du moins pendant une certaine durée quelque part, il y a moins de 1,25 million d'années.

Des isotopes radioactifs comme marqueurs des événements climatiques

Comment les chercheurs sont-ils arrivés à cette conclusion ? En revisitant des carottes rocheuses prélevées en dessous des kilomètres de glace lors de forages effectués en 1993 au cœur du Groenland. Plus précisément en mesurant les abondances de deux isotopes, l'aluminium 26 et le béryllium 10. Instables et donc radioactifs, ils ont été détectés et leurs quantités mesurées dans des quartz présents dans une épaisseur de roche de 1,55 mètre, recouverte par plus de 3.050 mètres de glace.

Les abondances de 26Al et de 10Be dans la roche sont influencées par les rayons cosmiques qui la frappent. On peut donc déterminer si une couche de glace a été présente, puisqu'elle réduit fortement le flux de rayons cosmiques. C'est cette méthode qui a permis au chercheur d'atteindre partiellement leurs objectifs.

En effet, on ne peut pas encore dire si le moment où l'inlandsis du Groenland n'existait plus correspond bien à l'Eémien.

Il existe par exemple des indications laissant entendre que le niveau des océans était plus élevé de 21 mètres il y a 400.000 ans, ce qui, si c'était bien le cas, pointerait vers une fonte importante aussi bien de l'Antarctique que de l'Arctique.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties
BRODERIE A LA MAIN
(CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 / 0556.19.83.74

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37 /0542.28.01.25

Vente des matériels de construction :

-Elément en casier
-Appuis verticaux télescopique réglables.
-Trépied en acier galvanisés

Tél. : 0550 77 90 14

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Particulier vend

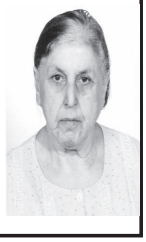
Terrain surface 38 625 m², façade 137m linéaire, semi-clôturé, sur RN 67… Attatba Sidi Rached w. Tipasa. Une maison bâtie avec P.C en R1 150 m² Terrain plat avec acte LF… commodités d'accès pour gros véhicules et engins. Situé à environ 2,5 km de l'échangeur Tipasa - Cherchell, par la voie expresse.

Tél. (0659) 26.00.12

Remerciements

Les familles Mezghiche et Dahmani d'Alger remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur suite au décès de leur chère et regrettée mère et grand-mère

MEZGHICHE Attika née DAHMANI



à l'âge de 82 ans. Elles prient Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde de l'accueillir en Son vaste Paradis A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant - Directeur Général
ALI MECHERI

Directeur de la publication
TAHAR BOUDJEDRI
(DIT KAMEL MANSARI)

Directrice de la rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax :
 (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.

Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La Cannelle



"La cannelle, comme préventif du cancer, devrait être plus utilisée dans vos recettes decuisine. "
Pour calmer votre estomac, empêcher les fermentations Intestinales , rien ne vaut la cannelle.
La Cannelle contient des tanins et une huile essentielle qui calme la douleur, est carminative et astringente. En plus, elle active la circulation bénéfique pour a diarrhée. On l'utilise en cas de rhumes et de grippes.
Elle combat l'acidité gastrique et a une puissante action fongicide. Deux spécialistes du cancer du Centre de Recherche sur le cancer de la British Columbia de Vancouver ont découvert que l'acide cinnamique contenu dans la cannelle aide à prévenir le cancer provoqué par les produits chimiques que nous ingérons avec la nourriture industrielle.

Notre mémoire et l'alimentation



La qualité de la mémorisation dépend obligatoirement de la qualité de l'alimentation.
En, effet beaucoup des vitamines se trouvent en nos éléments d'alimentation *De la vitamine C, essentielle pour la création de dopamine et de noradrénaline, *Les vitamines du groupe B à savoir des vitamines B1, B3, B6, B9 et B12, là encore, pour la création de neurotransmetteurs.

- La vitamine B1 : on la trouve en quantité importante dans la levure et dans l'enveloppe des céréales.
-La vitamine B3 se trouve en majorité dans la viande et notamment le foie mais aussi dans le poisson et les céréales complètes.
- La vitamine B6 se trouve dans les produits laitiers, les œufs, les céréales, les légumes, les noix
-La vitamine B9 est présente dans légumes verts, les œufs et le foie principalement.
- la vitamine B12 dans les produits d'origine animale c'est à dire viandes, œufs, produits laitiers, poissons et crustacés.
-La vitamine C on la trouve dans le kiwi, les pommes qui contrairement à ce que l'on pense en détient bien plus que les oranges, puis dans les agrumes plutôt bien fournis et quelques légumes du type poivrons et tomates.
-Les antioxydants peuvent être apportés par une consommation suffisante et donc quotidienne et variée en fruits et légumes.
- L'oméga 3 se trouvent dans les poissons, dans les noix, certains végétaux et dans les huiles végétales.

LES CHEVEUX GRAS



POUR LUTTER CONTRE CET ÉTAT ET ÉVITER LES CHEVEUX SÉBUMS :
-Ne portez pas les chapeaux ou les casquettes.
- Lavez vos cheveux à l'eau tiède.
Le brushing ne doit pas être trop chaud.
Donnez des coups de brosse énergique tous les soirs.
-Il existe de nouvelles laques contenant des micro-particules de résine qui rendent éclat et brillance aux cheveux ternes.
-Pour défriser vos mèches rebelles, utilisez le sérum anti-frizz au silicone.
Vous pourrez ainsi changer de coiffure facilement sans passer chez votre coiffeur.
-Pour rendre vos cheveux doux comme de la soie, des fibres de soie ont été intégrées dans les composants de quelques shampoings comme le Flex de Revlon
Vous pouvez apporter un complément nutritionnel à vos cheveux pour les rendre résistants et brillants grace à l'huile de germe de blé et de tournesol.

LE CHOCOLAT UN PRODUIT COSMÉTIQUE

Le chocolat est un produit préféré pour la plupart des gens, mais elle ne s'arrête pas d'être un produit nourrissant. Le chocolat devient un produit cosmétique.

Puisqu'il s'intègre dans les instituts de beauté comme grandes marques de cosmétiques y vont de leur grain de cacao, proposant soins, massages, enveloppements.
Du chocolat et de la menthe : un gel douche Sensation Chocolat



* préparé à partir de coques de fèves de cacao, très riches en magnésium et en fer.
*efficace pour l'hydratation, douceur et effet tonifiant voire drainant grâce à la caféine et théobromine contenues dans le chocolat, sans oublier son odeur sucrée.

VITAMINE B5 :

Cette vitamine est présente dans tous les aliments, « pathos » signifiant « partout » en grec.
La carence ou l'hypovitaminose B5 est inconnue.
La vitamine B5 intervient dans la formation du coenzyme A qui sert à la transformation des sucres et des graisses, mais aussi à la synthèse des hormones corticaux-surrénaliennes.
Il n'y a pas de surdosage connu.



ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Nettoyer des fauteuils en velour

Pour nettoyer vos fauteuils en velour:
■Préparer 1 Litre d'eau tiède avec des paillettes de savon doux.
■ Frotter le fauteuil en velour avec ce liquide.
■Dans l'eau de rinçage, ajouter une cuillère à soupe de vinaigre blanc.
Pour le séchage, le mieux est la vapeur, ça redresse les fibres du tissu.

Nettoyer le carrelage

Pour rendre son carrelage bien blanc et bien propre:
■ Mettre une poignée de cristaux de soude dans un seau d'eau chaude.
■ Frottez avec le balai brosse.
■ Laissez agir 5 minutes.
■ Raclez et rincez 2 à 3 fois.
Le résultat est impressionnant.

Tâche de rouille sur une nappe ou vêtement

Pour se débarasser d'une tâche de rouille sur une nappe ou sur un vêtement:
■ Prendre un peu de sel et le mettre sur la tâche.
■ Frotter en faisant des ronds.
■ Prendre un morceau de citron.
■ Frotter en faisant des ronds aussi.
■ Passer avec les doigts de l'eau savonneuse sur la tâche.
■ Passer en machine à laver.
Il n'y aura plus de tâche, le citron et le sel auront bien fait leur travail, avec le reste du citron, vous pouvez nettoyer votre salle de bain, évier, baignoire, laissez agir 5 minutes, puis rincez à l'eau tiède.

Zaalouk de chou fleur et de chou



Ingrédients :

■ 1/2 chou fleur
■ 1/2 chou
■ 3 gousses d'ail écrasées
■ 1 cuillère à soupe de piment doux
■ 1 cuillère à café de cumin
■ 1 petit bouquet de persil et coriandre finement haché
■ Le jus d'1 citron
■ 1/2 cuillère à café de harissa
■ 1/2 verre à thé d'huile d'olive
■ Sel

Préparation :

■ Détailler le chou-fleur en petits bouquets, les nettoyer. Laver bien le chou et couper-les en lanières.
■ Plonger les bouquets de chou fleur et les lanières de chou dans une cocotte d'eau bouillante salée citronnée et laisser cuire à couvert jusqu'à ce que les légumes soient bien tendre et fondant, égoutter-les dans une passoire.
■ Mettre dans une poêle profond l'huile d'olive, l'ail écrasé, le piment doux, le cumin, le persil et coriandre haché, le harissa et sel, ajouter les légumes égouttés et le jus de citron, laisser mijoter à découvert sur feu doux, écraser le mélange avec une fourchette de temps en temps (le liquide doit être complètement absorbé).
■ Servir le Zaalouk accompagné de jus de citron.
■ Servir chaud ou tiède.

Baklawas noix-pistaches



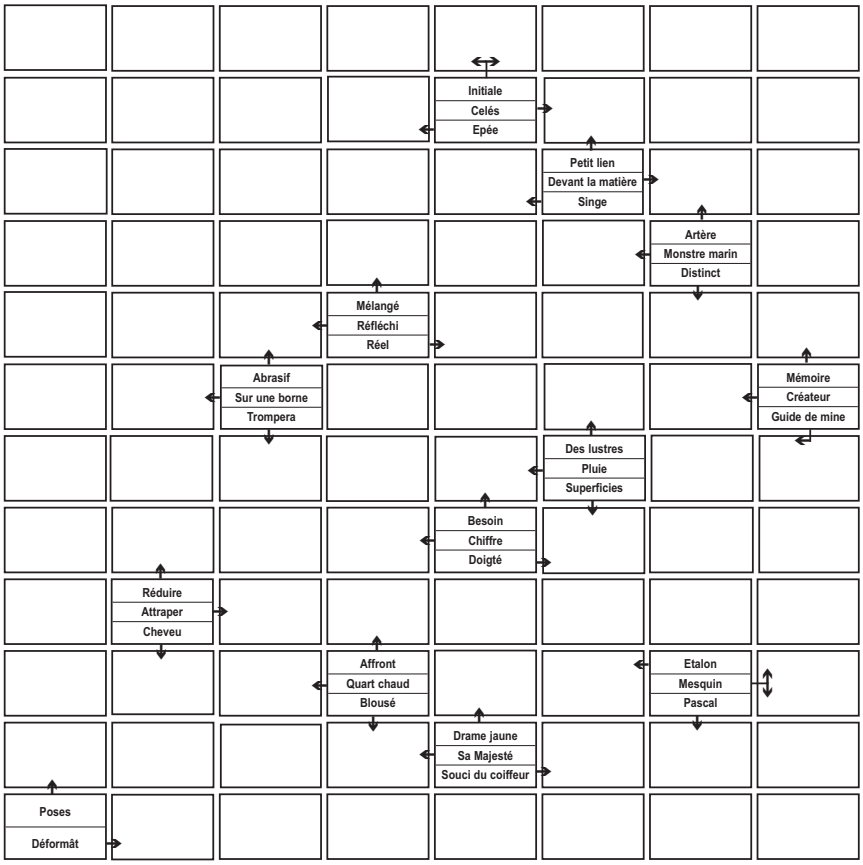
Ingrédients :

■ 1 paquet de pâte filo
■ 500 g de pistaches concassés
■ 250 g de noix concassées
■ 250 g de beurre
■ miel fleur orangé

Préparation :

■ Beurrer généreusement un moule rectangulaire d'à peu près les dimensions de votre pâte à filo, prendre 5 feuilles, une à une les beurrées généreusement au pinceau , au bout des cinq feuilles, mettre le mélange de votre choix, moi j'ai mis ce que j'avais. Les éparpiller sur toute la surface, les 5 feuilles restantes les beurrer une à une et les déposer, entre temps, prendre un pot de 250 g de miel, avec un petit verre à thé de fleur d'oranger et mettre sur le feu pendant 5 minutes, juste le temps que le miel devienne plus liquide, attendre qu'il refroidisse, beurrez la dernière feuille, s'il vous reste du beurre l'étaler sur toute la surface, avec un bon couteau, découpez des losanges, mettre au four 180°, cuire pendant au moins 25 mn, jusqu'à ce que votre gâteau soit doré.
■ Ensuite verser votre miel fleur oranger, ensuite s'il vous reste des pistaches les moudre finement ou des noix et les jeter par dessus.

Mots fléchés n° 1435



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1434

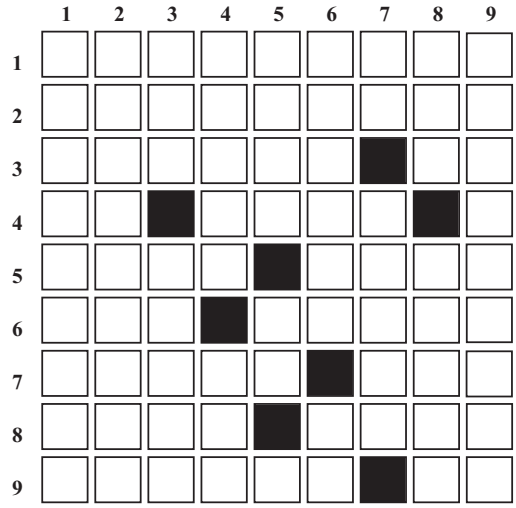
Horizontalement

ORIGINAL
SERAS - MU
TUA - OMET
ENSILE - E
NI - RENO -
TRIE - EPI
AAR - PS - N
TIRER - VS
I - AMENEE
ONDE - AIR
NOIRE - NE
- MAITRES

Verticalement

OSTENTATION -
REUNIRAI - NOM
IRAS - IRRADIA
GA - IRE - EMERI
ISOLE - PRE - ET
N - MENES - NA - R
AME - OP - VEINE
LUTE - INSERES

Mots croisés 9/9 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Epuisée - 2. Bateaux aménagés - 3. Lieux de nuitées - Actinium - 4. Etat-major - Gaz de pub - 5. Kidnapping - Lettre grecque - 6. Le moi latin - Elle fait la force - 7. Célèbre incendiaire - Cardinal - 8. Superlatif - Etre grand ouvert - 9. Clé pour Ali Baba - Degré.

VERTICALEMENT

1. Membres d'un parti - 2. Relative à un aliment à base de lait - 3. Personne vaniteuse - Trous de derme - 4. Policier - Eut le toupet - 5. Fils d'Enée - Le premier d'une suite - 6. Envie - Béryllium - 7. Parcouru - Querelle - 8. Partira - Haler un bateau - 9. Scandale.

SOLUTION N° 1434

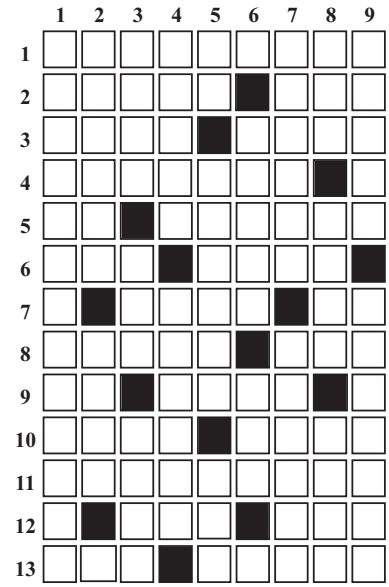
HORIZONTALEMENT

AVEUGLAIS
DAMNAIENT
VIE - TE - OU
ENUMERA - P
RE - A - AIMA
SMALA - SOS
IENISSEI -
TNT - PASSE
ETETER - IN

VERTICALEMENT

ADVERSITE
VAINEMENT
EMEU - ANTE
UN - MALI - T
GATE - ASPE
LIERA - SAR
AE - AISES -
INO - MOISI
STUPAS - EN

Mots croisés 9/13 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Tel un siège - 2. Rapporte - Contracté - 3. Souvent triste - Blanc italien - 4. Nobles - 5. Pour le tiers - Boîtes - 6. Est allongé - Ville d'Allemagne - 7. Suite de wagons - Tas de bois - 8. Esquive - Flan - 9. Personnel - Obligé - 10. Soutènement provisoire - Laissé en blanc - 11. Avec grandeur - 12. Transpiration - Page des titres - 13. Avéré - Vin ibérique.

VERTICALEMENT

1. Apprentissages - 2. Surgi - Droit d'opposition - 3. Vitesse acquise d'un navire - Il a son centre - Vallée envahie par la mer - 4. Percé - Chef des Huns - 5. Equerre - Raccourcie - Pas nous - 6. Saine - Elément d'identité - 7. Cuvette - Il aime les blagues - 8. Prit connaissance - Organisation américaine - Point acquis - 9. Bannissements - Déprimés.

SOLUTION N° 1434

HORIZONTALEMENT

- STENO - SA
TOUT - OPEN
OREILLONS
TERRE - TEE

VERTICALEMENT

REGURGITE -
TOT
EVITEE - ESSORE
AIN - VIFS -
TUER
CE - FANE -
VETIR
TRAINTRAIN
- LE
I - CET - ALCOOL
- VERS - ASIE -
POT
ETETER - ASSENE
RASANTES -
ANSE

REACTIVER
EVIER - ETA
GIN - ACRES
UT - FIESTA
REVANT - EN
GEINT - ART
I - FERAS - E
TES - ALIAS
ES - VICES -

SODUKU 164

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

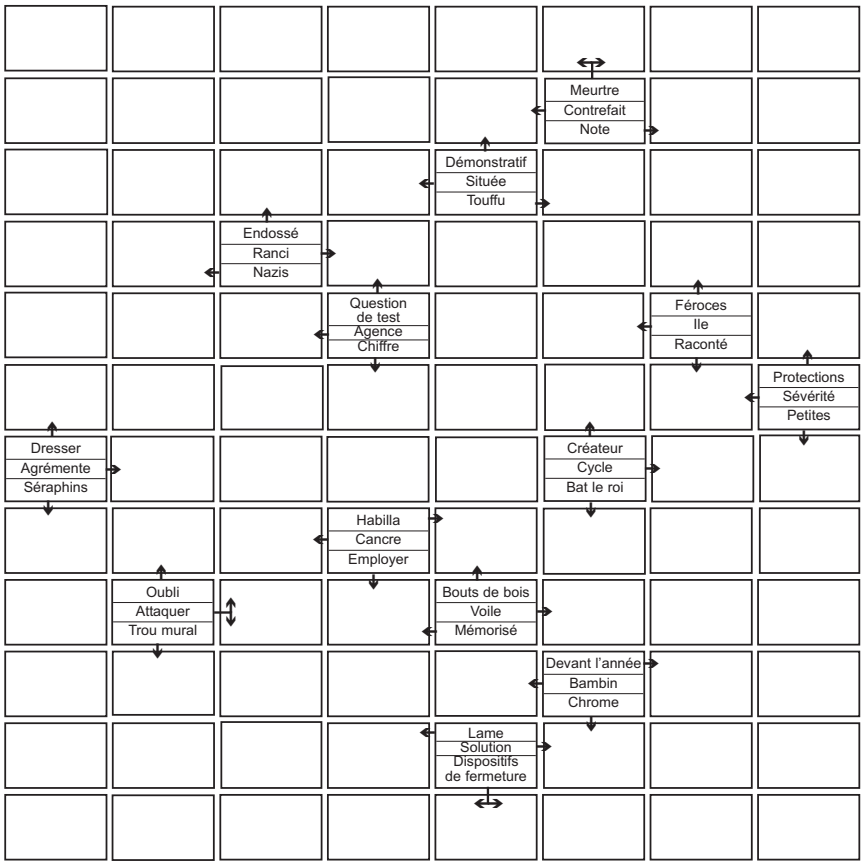
		1					3	8
	4	9	3			6		
3			9		6	4		
	7			1			6	9
5			7		4			
6						7		
2			6			5		1
	3			9			7	
		6			7			3



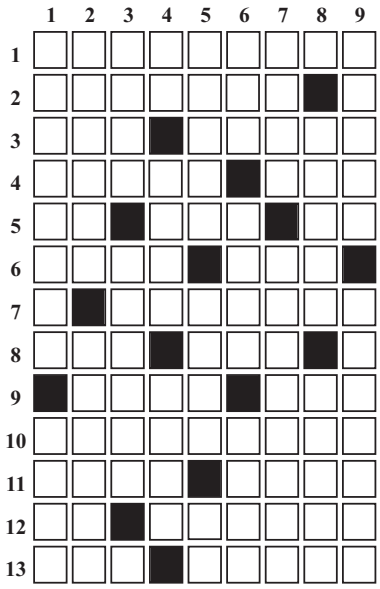
SOLUTIONS

4	8	7	5	3	1	9	6	2
2	5	3	4	9	6	7	8	1
1	6	9	2	8	7	5	3	4
3	2	1	6	7	5	4	9	8
8	7	6	9	2	4	1	5	3
9	4	5	8	1	3	6	2	7
5	9	8	7	4	2	3	1	6
7	1	2	3	6	9	8	4	5
6	3	4	1	5	8	2	7	9

Mots fléchés n° 1491



Mots croisés 9/13 n° 1491



HORIZONTALEMENT

1. Robes longues à capuchons – 2. Cachette – 3. Jardinet – Bistrot – 4. Amour de Tristan – Abat – 5. Provenu – Pointe – Queue de brebis – 6. Voisin du puma – Cours roumain – 7. Obtenue – 8. Pièce de la charrue – Sur le flanc – 9. Ustensile de ménage – Ensemble de références – 10. Un corsage qui rend fou – 11. Basse vallée – Gouffre – 12. Bien gardé – Reproductions exactes – 13. Vit – Raisonnable.

VERTICALEMENT

1. Asséchées – Fixe le jour – 2. Pull moulant – Volcan de la terre Victoria – 3. Gare à ses coups de fil – Requin – 4. En cet endroit – Versant de montagne – Personnage ordurier – 5. Ensemble de noms – Interrogatif – Difficulté – 6. Acide aminé – Cols – Boit avec la langue – 7. Pleinement heureux – Rouge violacé – 8. Pas crus – Amputés – 9. Bières de riz – Flatté.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1490

HORIZONTALEMENT

APPENTIS
PLAN – URI
LAITS – AN
ANNEES – G
NIS – POTE
IF – AISES
SIGNAIS –
– ERE – ETA
MEURE – ER
A – MISERE
TUEE – SAC
ET – SATIS

VERTICALEMENT

APLANIS – MATE
PLANIFIEE – UT
PAINS – GRUME –
ENTE – ANERIES
N – SEPIA – ES – A
TU – SOSIE – EST
IRA – TESTERAI
SINGES – ARECS

SOLUTION N° 1490

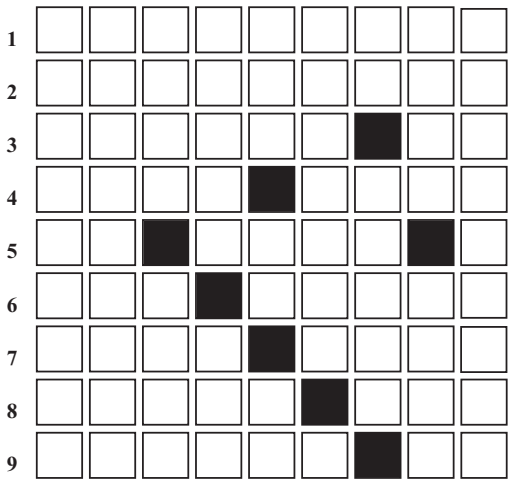
HORIZONTALEMENT

ACRIMONIE
ERE – ELANS
RIGOLARDS
OSSUE – GUI
DE – VEAU – E
YSER – VETU
N – DAMIER –
ADAGES – EV
MEMES – PSI
IFS – ARA – S
SI – GNEISS
MENAGERIE
ERIGE – ERS

VERTICALEMENT

AERODYNAMISME
CRISES – DEFIER
REGS – EDAMS – NI
I – OUVRAGE – GAG
MELEE – MESANGE
OLA – AVIS – REE –
NARGUEE – PAIRE
INDU – TRES – SIR
ESSIEU – VISSES

Mots croisés 9/9 n° 1491



SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT

ENTOURANT
MARITALES
OUIE – LEVA
UTA – SA – ER
VI – AMIS – S
AQUIA – AN –
NUS – RALER
TE – STRIEE
ESAU – ESSE

VERTICALEMENT

EMOUVANTE
NAUTIQUES
TRIE – US – A
OIE – AI – SU
UT – SMART –
RALAI – ARE
ALE – SALIS
NEVE – NEES
TSARS – REE

HORIZONTALEMENT

1. Caractère calme – 2. Rabaisseras – 3. Icônes – En bas de lettre – 4. Mélangé – Fait un choix – 5. Révolution – Tache à l'œil – 6. Amérindien – Esquimau – 7. Carapace d'oursin – A profusion (A l') – 8. Poser un œil – Emportement – 9. Volumes de bois – Article arabe.

VERTICALEMENT

1. Supériorités – 2. Se plaignent (Se) – 3. Autorisation – Ville d'Italie – 4. Natte pour égoutter les fromages – Rappel – 5. Terre dans l'eau – D'avoir – Note de musique – 6. Assigne – 7. Fin de verbe – Rassemblé – 8. Caché – Gris – 9. Primordial.

soduku 220

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6		4	5	3			7	1
1	9				6			
						6		
							1	
	3		8		2		6	
	5							
		9						
			7				5	2
7	8			5	1	9		3

SOLUTIONS

8	1	9	4	3	7	6	5	2
4	5	6	8	2	1	3	7	9
2	7	3	6	5	9	8	1	4
9	4	2	1	8	5	7	6	3
7	3	8	9	6	4	1	2	5
5	6	1	2	7	3	4	9	8
3	9	4	5	1	6	2	8	7
6	8	7	3	9	2	5	4	1
1	2	5	7	4	8	9	3	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Person of Interest



Série avec Jim Caviezel, Michael Emerson….
Devenues les cibles de Samaritain, Reese, Finch et Shaw tentent de s'adapter à leurs nouvelles identités et aux professions qui les accompagnent. C'est le moment que choisit la Machine pour communiquer le numéro d'Ali Hasan, propriétaire d'un magasin d'électronique,à Reese et Shaw. Reese sollicite l'aide de Finch. Mais celui-ci refuse.

21.00 : L'enquête



Film avec Charles Berling, Laurent Capelluto…
L'enquête Denis Robert, journaliste à Libération, décide de démissionner suite à un article sur la corruption des partis politiques refusé par son rédacteur en chef. Il découvre peu après l'existence de Clearstream, une coopérative bancaire qui assure des transactions financières internationales. Robert comprend que d'importants échanges d'argent illégaux sont couverts par cette société. Au même moment, un ...

20.55 : Insaisissables



Film avec Mark Ruffalo, Woody Harrelson
Insaisissables J. Daniel Atlas, Merritt McKinney, Henley Reeves et Jack Wilder, qui vivotent de leurs talents de prestidigitateurs, reçoivent chacun une carte de tarot qui leur donne rendez-vous au même endroit. Un plan mystérieux leur est dévoilé. Un an plus tard, ils effectuent un audacieux braquage en direct d'une scène de Las Vegas, attirant l'attention de la police et de Thaddeus Bradley, qui se fait fort de démystifier les magiciens.

20.55 : Une nuit avec les héros de la santé



DIVERTISSEMENT
Une nuit avec les héros de la santé Michel Drucker invite des personnalités à partager une journée avec des hommes et des femmes qui font avancer la recherche médicale. Patrick Timsit a passé 24 heures avec le Samu de Necker, Elsa Zylberstein a vécu la naissance d'un bébé à Angers, Thierry Lhermitte a partagé la vie d'un médecin chercheur à l'Oncopole de Toulouse. Anggun s'est envolée pour Madagascar avec l'association Aviation sans frontières. Jeff Panacloc et les Trois Mousquetaires ont ...

20.55 : Meurtres à Guérande



TÉLÉFILM POLICIER - France (2013)
Meurtres à Guérande Au cours d'une enquête de routine, Marie aperçoit la tête d'un homme fraîchement coupée, dans un cimetière, au fond d'un caveau dont les portes ont été forcées. Elle repose dans le cercueil d'une fille morte il y a quinze ans. Marie fait rapidement le lien avec une information diffusée dans tous les commissariats de France, faisant état de la découverte du cadavre de Victor Drosset, un paludier retrouvé sans tête dans les marais salants de Guérande (Loire-Atlantique).

21.00 : La boule noire



TÉLÉFILM POLICIER - France (2014)
La boule noire A la fin des années 1970, dans une petite ville de province. Vincent Ferreira, gérant d'un supermarché, se voit refuser l'adhésion au prestigieux Sporting Club, où se retrouvent les notables. Une humiliation pour ce fils de femme de ménage portugaise qui s'est tant dévoué à la municipalité. Pour ne pas perdre la face devant ses proches, le manager doit découvrir l'identité de celui qui l'a écarté.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:10	12:34	15:08	17:30	18:53
CONSTANTINE	06:14	12:39	15:14	17:36	18:59
ALGER	06:29	12:53	15:27	17:49	19:12
OUARGLA	06:13	12:44	15:30	17:52	19:10
CHLEF	06:35	13:00	15:35	17:57	19:20
MOSTAGANEM	06:39	13:05	15:41	18:03	19:25
ORAN	06:42	13:08	15:44	18:06	19:29

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5364 - MARDI 24 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	19°	12°
Oran	19°	12°
Constantine	18°	8°
Ouargla	26°	4°

TOUT POUR ÉVITER LE CHÔMAGE

EXPANSION DU COMMERCE ILLICITE À ANNABA

La «Coquette» n'est plus coquette. Les marchés anarchiques ne vont pas disparaître de sitôt du décor des grandes agglomérations de la wilaya d'Annaba. La volonté des pouvoirs publics et des élus de les éradiquer de manière définitive a atteint ses limites, en dépit de la création de marchés de proximité et de la régularisation des commerçants illicites.



DR

La ville d'Annaba est l'exemple le plus indiqué qui montre que la plupart des commerçants sans papiers, ni autorisations, ne sont pas prêts de quitter les rues et d'abandonner leur activité en ce début de l'année 2016. Ces personnes ne craignent ni la police, ni les autorités locales, ni la loi, estimant que l'activité qu'elles exercent, représente leur seul et unique revenu en l'absence de perspectives d'offres d'emplois venant des entreprises publiques et privées ou de l'administration.

Les commerçants illicites continuent donc d'occuper certaines rues et ruelles du centre-ville d'Annaba malgré la présence de policiers en faction. Ils sont nombreux surtout aux alentours du marché El Hattab et de la caserne militaire limitrophe, perturbant la circulation piétonnière.

C'est le cas à Sidi Amar, commune située à une dizaine de kilomètres du sud de la ville d'Annaba. Le marché anarchique qu'elle abritait place « El annabia » et qui a été totalement éradiqué, s'est reconstitué rapidement mais dans un autre site, non loin de l'ancien.

Les cités qui lui sont limitrophes continuent de souffrir des odeurs nauséabondes des ordures que génère ce marché, seul espace de vente des fruits et légumes au centre de la ville de Sidi Amar.

La plupart des commerçants illicites qui y exercent, ont refusé de rejoindre un marché couvert réalisé en dur il y a quelques mois, à proximité de l'ex-siège de la mairie, prétextant que cet espace commercial est situé dans un endroit isolé. Totalement abandonné, ce marché risque de se transformer en lieu de délinquance et de dérives dangereuses pour les jeunes désœuvrés. Les commerçants illicites occupent du matin au soir des rues des villes d'El Bouni et d'El Hadjar, obstruant la voie publique et polluant les alentours avec les ordures, les légumes et les fruits avariés qui constituent une aubaine pour les bovins, ovins et équidés présents sur les lieux à la recherche d'aliments. Si les marchés de proximité réalisés ou en voie de l'être, peuvent contribuer à la résorption du commerce informel, il n'en demeure pas moins que la bonne solution à ce fléau réside dans la relance de l'investissement productif.

Nabil Chaoui

SIDI BEL ABBES

Découverte d'un abri contenant 31 kilogrammes de TNT

UN ABRI contenant 31 kilogrammes de TNT a été découvert dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès (2ème Région militaire) a découvert, le 03 janvier 2016, un abri contenant (31) kilogrammes de TNT», a précisé la même source.

Au niveau du secteur opérationnel de Boumerdes (1ère Région militaire), «un détachement de l'ANP a découvert et détruit une mine et six (06) canons de confection artisanale».

Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6ème Région militaire), a saisi «un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) chargeurs et (52) balles», alors qu'à In Guezzam «cinq (05) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés».

Au secteur opérationnel de Biskra (4ème Région militaire), «une personne a été arrêtée en possession d'une arme à feu de fabrication artisanale et d'une quantité de munitions ».

Des éléments des Gardes-frontières de Tlemcen (2ème Région militaire) ont saisi «une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à (6230) litres et une (01) voiture touristique». De même, des éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont appréhendé «quatre (04) individus en possession (890) comprimés psychotropes», conclut le communiqué du MDN.

R. N.

CONTREBANDE

Saisie de près de 28 kg de corail brut à Sétif

PRÈS DE 28 KG de corail brut ont été saisis le week-end dernier par la brigade de recherches relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif en coordination avec la brigade de sécurité et d'intervention d'Aïn Azal (sud de Sétif), a indiqué hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Sur la base d'informations, les éléments de la Gendarmerie nationale territorialement compétents ont procédé à l'arrestation de deux individus en possession de près de 28 kg de corail brut destinés à la contrebande, précise la même source. La valeur de la quantité de corail saisie est de 7 700 000 DA, a précisé la même source.

R. N.

TASSILI AIRLINES

Alger-Tindouf chaque mercredi

TASSILI Airlines (TAL) lancera demain une nouvelle desserte Alger-Tindouf dans le cadre de son programme d'exploitation du réseau de transport régulier domestique, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Tassili Airlines «proposera chaque mercredi un départ d'Alger vers Tindouf à 14H30 pour un atterrissage à Alger à 20H50», précise le communiqué. L'ouverture de cette nouvelle ligne sera accompagnée d'une tarification promotionnelle de lancement (-50%) en aller-retour, soit un billet à 13.570 DA TTC. Pour un billet en aller simple, TAL prévoit une réduction de 40%, soit un billet à 8.118 DA TTC, selon la même source. La compagnie publique annonce aussi l'ouverture d'une nouvelle agence commerciale au centre-ville de Tindouf. **R. N.**

Mobilis partenaire de la semaine nationale du Coran

MOBILIS parraine la 17e édition de la semaine nationale du Coran, qui se tiendra à Constantine du 4 au 6 janvier 2016. Organisé sous le haut patronage du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Ministère des Affaires Religieuses et du Wakf, ayant pour thème «le travail est une valeur coranique», cette compétition religieuse est destinée aux jeunes de différents âges des 48 wilayas du pays. Cette noble manifestation, se déroulera sous la forme d'un colloque scientifique accompagné d'un concours de récitation du saint coran, à l'issu desquels des récompenses et distinctions seront remises aux lauréats. L'accompagnement de cette 17e édition, est une occasion de plus pour Mobilis, de confirmer une nouvelle fois son statut d'entreprise citoyenne, et réitère son soutien aux programme d'apprentissage destiné aux jeunes.

Le trait de Sidou

